LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

8

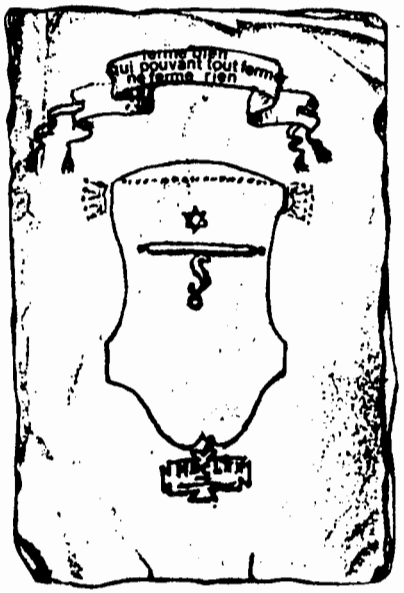

ANNEXES

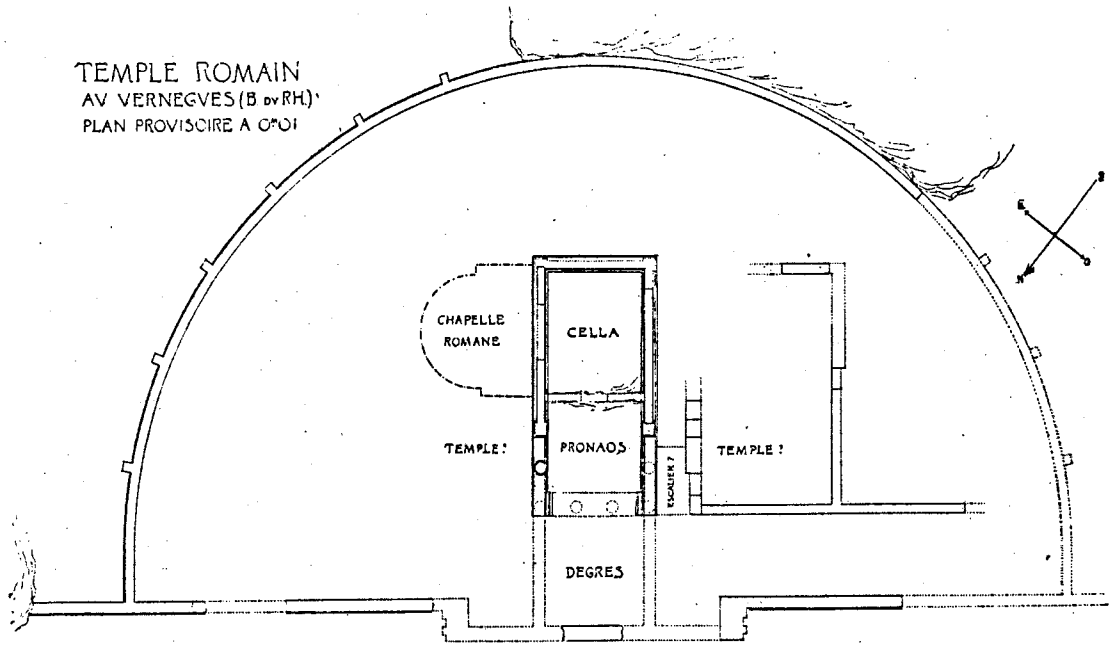

Temple du Vernègues.
Plan dressé par M. Jules Formigé.

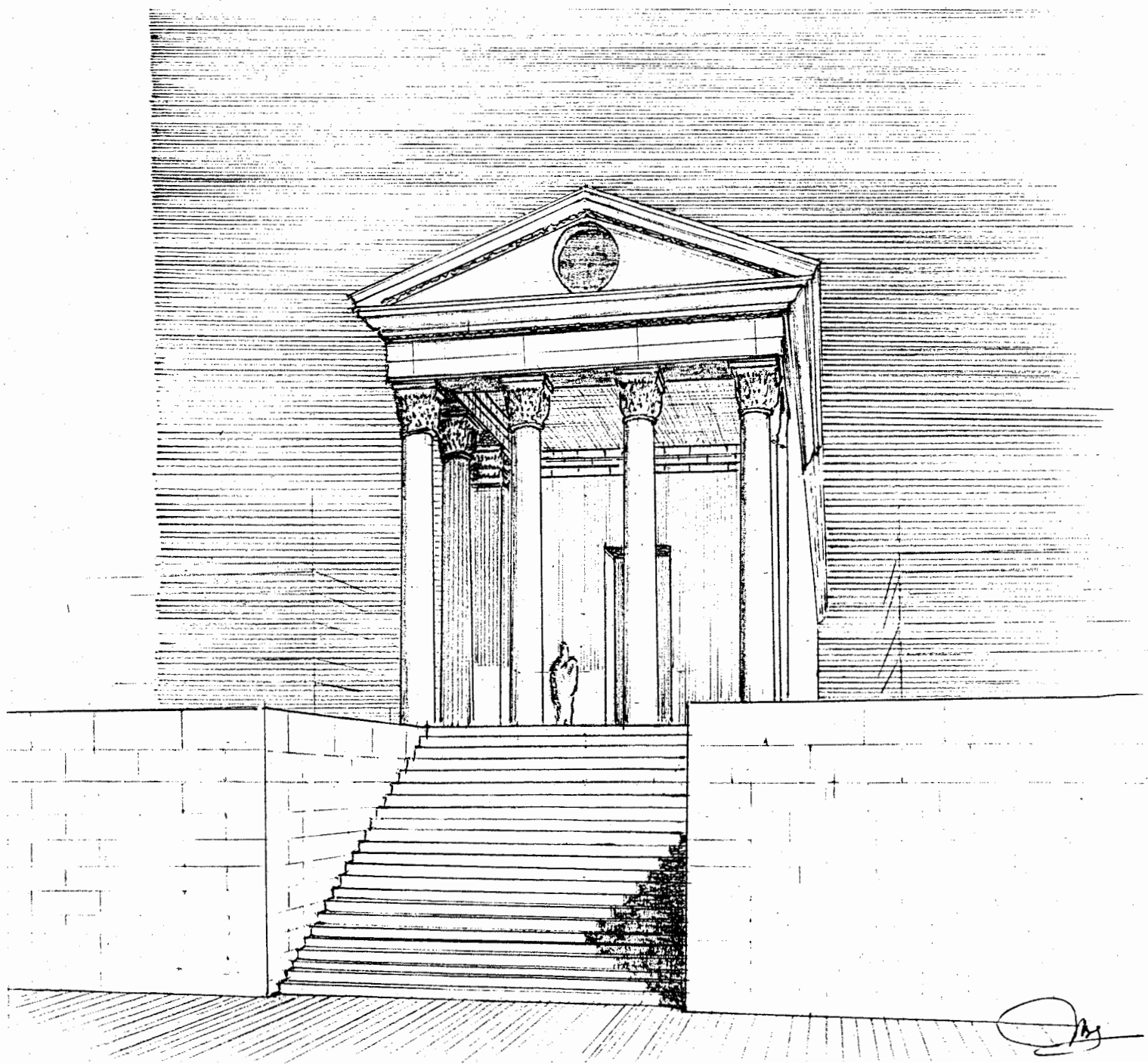

2

"ARCHEOLOGIA" N°44 Janvier-Février 1972.
La Photographie - Auxiliaire de l'Archéologie. par Yvan CHRIST.

la vie. Atteints par le vieillissement ou altérés par le vandalisme révolutionnaire, ils étaient souvent malades ou infirmes. Il importait de les soigner afin de les guérir. De la thérapeutique, on ne tarda pas à passer à la chirurgie. Tout le drame est là. Restaurés, corrigés, modifiés, complétés, **dévitalisés**, nombre des monuments français qui firent alors l'objet de ces travaux considérables furent apparemment guéris, mais ils ne furent plus tels que, sans solution de continuité, ils avaient séculairement vécu. A jamais, le voile du XIXe siècle les recouvre...

Les erreurs ou les excès de Viollet-le-Duc et de ses pairs furent celles, dit-on, de leur siècle... Voilà qui n'est que partiellement exact. Certes, le siècle dernier eut l'immense mérite de consacrer le meilleur de lui-même à la sauvegarde effective d'un patrimoine monumental que, de toutes parts, la civilisation nouvelle menaçait. Et presqu'à vif, il fut contraint d'improviser, puis de mettre au point, des méthodes de restauration qui, sous l'angle strictement matériel, furent efficaces. Il reste que dès lors le bien-fondé de ces méthodes fut mis en doute et qu'il n'a plus cessé de l'être. « Les restaurations, disait un jour M. André Malraux, ont détruit tout le génie qu'elles ont touché (...) car elles rétablissaient le monument de rêve, le lieu historique, au mépris du style, c'est-à-dire de l'art » (2).

Sauf cas d'espèces, le XXe siècle finissant à peu ou prou répudié les méthodes systématiques du XIXe. Quelques discutables restaurations « à l'identique » ont été réalisées, notamment en Normandie, aux lendemains de la dernière guerre. Elles sont l'exception. Et, d'une façon générale, le déplorable principe de l'« unité de style » est tombé en désuétude. Forte est parfois la tentation de le remettre en vigueur. L'examen des documents photographiques qui sont rassemblés ici ne doit pas être considéré comme un divertissement anachronique, mais comme une mise en garde, d'ordre essentiellement archéologique, adressée à tous ceux qui ont pour mission de sauvegarder le patrimoine monumental, et dont le devoir est de n'intervenir qu'en fonction directe et exclusive de la sécurité matérielle des monuments qui nous ont été légués par l'histoire. « Les réparateurs, déclarait Prosper Mérimée au début de sa carrière d'archéologue et d'inspecteur général des Monuments historiques, sont peut-être aussi dangereux que les destructeurs » (3). Notre temps doit, plus que jamais, s'appliquer à faire mentir Mérimée.

Y. C.

---

(2) **Le Problème fondamental du Musée**, in **Revue des Arts**, 1954, n° 1.

(3) Lettre à Arcisse de Caumont, 2 juillet 1834, in **Correspondance générale**, t. I, éd. du Divan, Paris, 1941.

Le Temple d'Auguste et de Livie

Le temple d'Auguste et de Livie. Etat actuel.

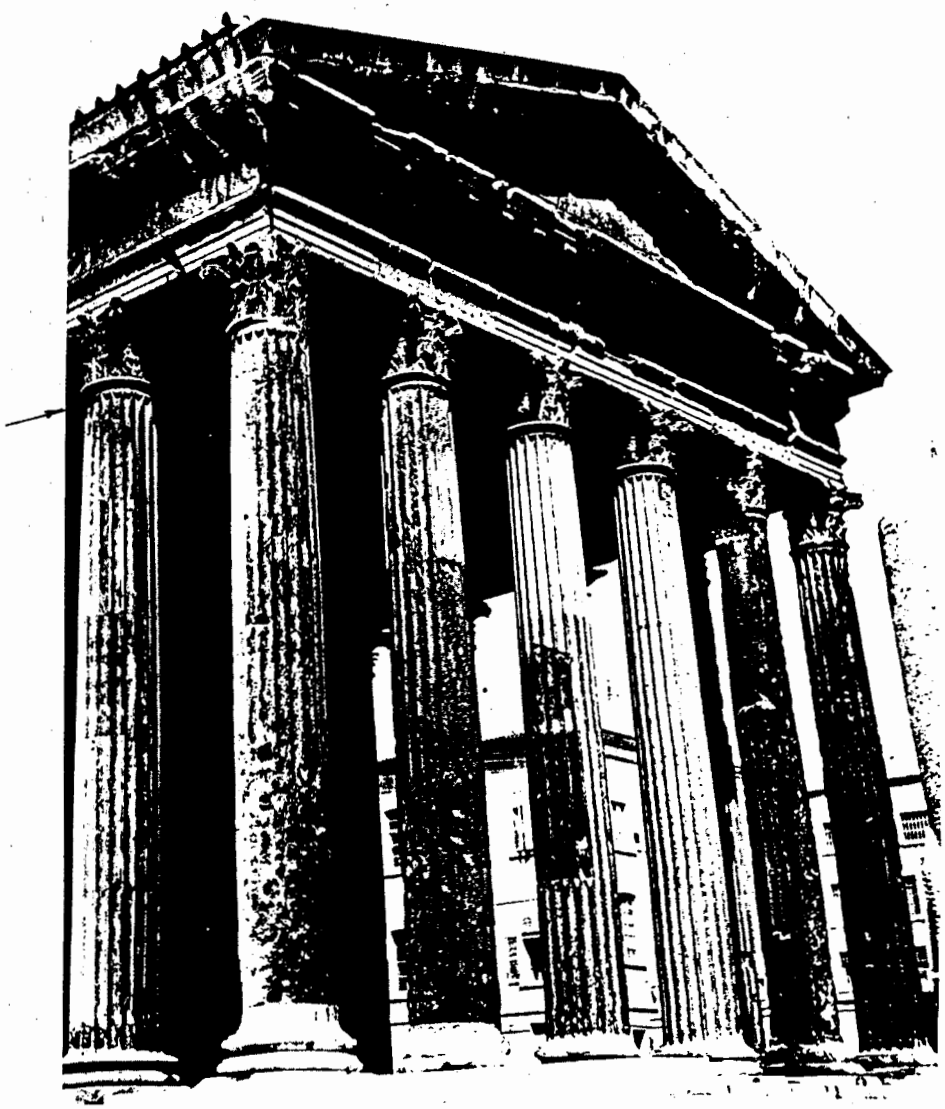

à Vienne

Du temple d'Auguste et de Livie, le Moyen Age avait fait une église. Ainsi, des murs, percés de portes ou de fenêtres gothiques, avaient été montés entre les colonnes corinthiennes. Fallait-il respecter ces adjonctions ou rétablir le temple dans son état primitif ? Plusieurs systèmes de restauration furent présentés, en 1844, par l'architecte Charles Questel. Finalement, l'architecte Constant Dufeux, chargé des travaux, retint la solution qui consistait à ne conserver que les restes antiques et à restituer la **cella.** On voit, sur ce document, le précieux édifice tel qu'il subsistait au début du Second Empire.

Sur de nombreux points, on peut critiquer la restauration qui, non sans systématisme et gratuité archéologique, fut exécutée entre 1860 et 1878. En l'occurrence, il était pourtant légitime d'effacer les traces du médiocre sanctuaire médiéval qui avait été gauchement greffé sur le corps du petit temple.

Façade latérale du temple. Photographie anonyme, 1852.

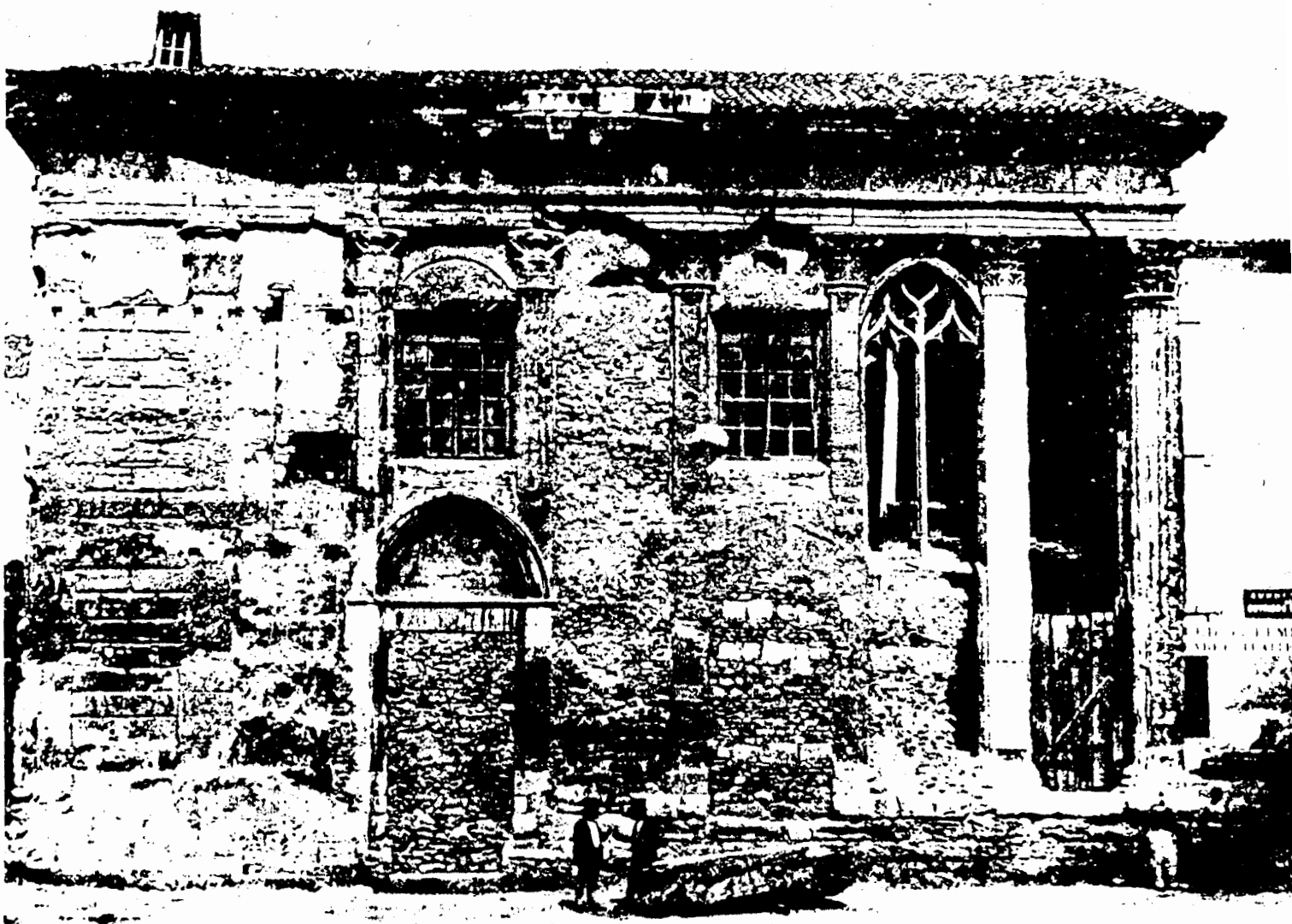

ARCHEOLOGIA
TRÉSORS DES AGES
N°10 - Mai - Juin 1966

Acropole d'Héliopolis à Baalbeck
(Ier - IIIe siècles de notre ère)
Colonnes du portique encore accolées à la cella du temple de Bacchus considéré comme une des plus belles réussites de l'architecture romaine.

10

la cathédrale préromane de Rodez (à gauche).
elacs grossiers de la même cathédrale.

l'entrée de la Catalogne, au-delà des Pyrénées, jusqu'à l'extraordinaire monastère abandonné de Sant Pere de Roda, sur son promontoire, pour retrouver aux chapiteaux de la nef, taillés dans le marbre, la « palmette en éventail ». La voici (fig. 11), à mi-hauteur au milieu, et encore deux autres sur le bandeau supérieur sépa-

Chapiteau de la table d'autel de la cathédrale préromane de Rodez.

rées par le motif des deux feuilles encadrant une pomme de pin comme à Aurillac (fig. 6 et 7), mais dans une formule plus pure. Notons encore, à mi-hauteur des deux côtés, la deuxième feuille se retournant en (fig. 12, à droite). Rien n'y manque, la collerette et l'étage de feuilles alternées, les grandes feuilles montant sous les volutes vers les angles, les deux vrilles vers l'intérieur, et la rosette sur le dé. Les spirales des vrilles ne doivent-elles pas nous rappeler le motif des « crosses », qui en serait une variation, ou plutôt une « métamorphose » ?

lexique des termes d'architecture

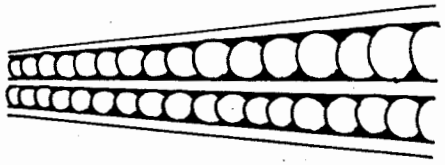

Bandes perlées : décoration faite d'une suite de grains sphériques appliqués sur une moulure.

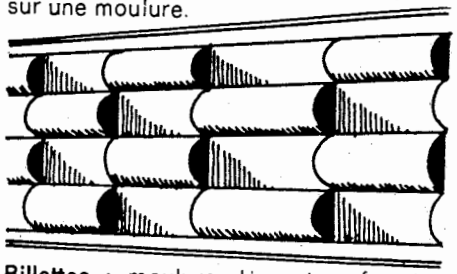

Billettes : moulure décorative formée de portions de demi-baguettes à section ronde ou carrée séparées les unes des autres par un intervalle régulier.

Carolingien : style qui s'est développé dans la seconde moitié du VIIIe siècle et au IXe siècle sous l'influence de Charlemagne qui s'est inspiré des modèles de l'empire romain.

Chancel : dans une église clôture ou balustrade séparant le chœur de la nef. Le chancel est le précurseur du jubé, véritable mur de séparation. Apparaît au XIIe siècle.

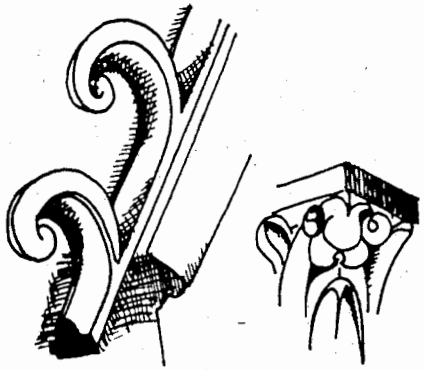

Crosse : ornement de forme végétale (imitant le bourgeon d'une fleur ou d'une plante) que l'on trouve notamment sur les chapiteaux et les arcs.

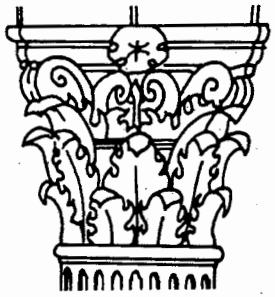

Chapiteau corinthien classique : chapiteau formé d'une corbeille ornée de deux rangées de feuilles d'acanthe.

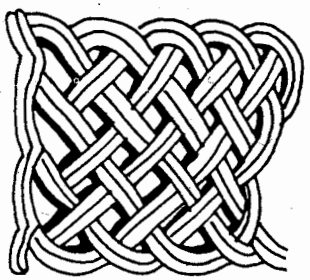

Entrelacs : ornement formé de lignes courbes qui se croisent en se recouvrant, comme les passes d'un lacet sur lui-même. Se rencontre fréquemment pendant l'époque romane.

Fontaine de vie : symbole paléochrétien de la résurrection.

Lobes : motifs en arc de cercle.

Ottonien : style du Xe siècle développé dans l'empire ottonien, empire germanique d'origine saxonne.

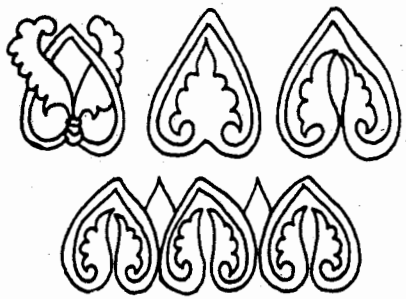

Palmette : ornement qui affecte diverses formes mais surtout celle de deux feuilles de palmier placées en regard l'une de l'autre et réunies par leur pied. Ces feuilles sont symétriques des deux côtés d'une tige centrale. Ornement très utilisé aux XIe et XIIe siècles.

Stèle de Fahan Mura : pierre dressée commémorative en Irlande. Les stèles irlandaises sont d'anciens menhirs christiannisés lors de l'arrivée des moines.

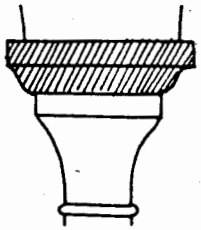

Tailloir : petit plateau carré polygonal qui couronne le chapiteau d'une colonne.

Volute : décor formé par l'enroulement de lignes en hélice ou en spirale.

(D'après Glossaire, éditions Zodiaque).

"ARCHEOLOGIA" N° 105 Avril 1977.
De l'éventail d'entrelacs à la palmette en éventail.
par Jacques BOUSQUET.

enclos. La dimension du massif est de 6^{m} sur chaque face, l'épaisseur du mur de 0^{m}95, la distance de l'un à l'autre de 3^{m}; mais tout cet ensemble est très-défiguré et rasé jusqu'au niveau du sol. Nous donnons, pl. XV, fig. 7, le plan que nous en avons promis.

B. *Restes d'un Pont sur l'Arc.* — Près de la Grande-Peigière, et sur le point même où nous avons fixé l'emplacement de *Tegulata*, se trouvent de très-grandes pierres qui semblent avoir fait partie d'un pont. Sur l'une d'elles sont gravés des caractères que nous avons cru reconnaître pour les lettres suivantes :

MAR. T

Ils sont trop maltraités pour que l'on puisse garantir l'exactitude de la leçon, à plus forte raison est-il impossible de restaurer et de déchiffrer l'inscription. Ces deux objets sont hors des limites du département, mais ils sont tellement liés aux grands événemens dont il a été le théâtre, qu'il ne nous était pas permis de les passer entièrement sous silence.

C. *Autel de Puyloubier.* — Dans les ruines d'habitations romaines que nous avons indiquées à Puyloubier, on a trouvé un Autel votif portant cette inscription :

IVNONI
EX VISV
TREBIA LVCILIA

Cette formule *ex Visu* n'est pas inconnue; elle signifie évidemment une apparition en songe qui détermina l'offrande.

D. *Tombeau en marbre.* — A Châteauneuf-le-Rouge, l'un des lieux où se rencontrent assez fréquemment des vestiges du séjour des Romains, a été découvert un petit Tombeau carré, en marbre blanc, orné de bas reliefs d'un très-bon goût. Il a été acquis par M. le comte De Panisse, et placé dans les appartemens de son château à Bonneveine.

3° *Partie Occidentale de l'Arrondissement.*

A. *Bastide-Forte.* — A une lieue d'Aix, sur le territoire d'Éguilles, au hameau des Figons, se trouvait encore avant la révolution un édifice romain appelé *la Bastide-Forte.* Pitton en a donné une description imparfaite et deux figures accompagnées d'un plan. A juger d'après ces documens, il paraîtrait que c'était un petit temple carré, orné de quatre pilastres sur chaque face; au centre on voit la place d'un autel. Le temple avait été voûté, et les gravures représentent deux arceaux encore debout, mais les murs étaient démolis jusqu'à moitié de la hauteur des pilastres. Du côté du Septentrion, il y avait un pronaos à peu près égal en étendue

au Sanctuaire. La bâtisse était en grandes pierres de taille. Tout est à présent complétement détruit : les fondemens mêmes ont été arrachés, et les matériaux employés ailleurs ; quelques blocs encore oisifs sur le sol où fut le temple, le signalent seuls à la curiosité des amateurs.

Pitton indique dans le voisinage, des aquéducs antiques ; nous avons désigné ceux du terroir de St-Cannat, et les débris romains si communs à Vauclaire ; nous nous hâtons d'arriver à un canton où se groupent autour d'un centre commun plusieurs lieux peu recommandables d'ailleurs, mais tous riches en dépouilles de l'antiquité.

Le Puy-de-Vernègues a été habité par les Romains, il le fut ensuite par les Sarrazins ; nous ne savons pas bien à laquelle des deux nations nous devons attribuer les tombeaux creusés dans le roc, dont nous parlerons dans la suite. Au milieu du village qui en occupe le sommet, se reconnaît encore l'ancien château ; mais les seigneurs de Vernègues l'avaient abandonné depuis long-temps ; ils avaient construit dans la plaine une habitation plus élégante et plus commode, appelée *la Maison-Basse.* Cette Maison-Basse, Alleins, Aurons, Pélissane, tous ces endroits qui entourent le Puy-de-Vernègues doivent nous arrêter plus ou moins ; nous allons les citer successivement, et quoiqu'ils ne soient pas tous de l'arrondissement d'Aix, nous nous écarterons un moment de la division politique, pour ne pas séparer des objets qui se tiennent par tant de rapports.

B. *Temple de la Maison-Basse de Vernègues.* — Qui pourra croire qu'au 19e siècle il restait encore un monument romain à découvrir en France ? Quand nous dirons que les ruines d'un Temple remarquables par leur beauté, importantes même par leur masse, ont été oubliées jusqu'à ce jour, on pensera qu'elles étaient ensevelies sous les sapins des Vosges, dans les vallées des Cevennes, parmi les rochers inaccessibles des Alpes ou des Pyrénées. Eh bien ! non ; ces ruines existaient au centre de la partie la plus populeuse de la Provence, à quatre lieues d'Aix, à deux cents pas de la grande route de Paris. Elles sont dans un lieu ouvert, elles touchent à un château souvent habité par ses maîtres, fréquenté sans doute par tout ce qu'il y avait de considérable dans le pays. Et cependant personne n'en a parlé, nul voyageur ne les a décrites, nul artiste ne les a dessinées ; c'est un sujet vierge que nous présentons à nos lecteurs, et particulièrement à ceux qui sont étrangers au département. Si la belle colonne qui reste debout au Temble de Vernègues eût été placée sur les rochers de la Grèce ou dans les déserts de l'Asie Mineure, elle serait probablement connue de l'Europe. Il y a donc aussi du hasard dans la réputation des monumens, *habent sua fata.* C'est M. Penchaud, Directeur des Travaux Publics du département, qui a le premier appelé sur ce Temple l'attention de l'autorité et celle du public. Il l'a décrit dans un rapport fait à l'Académie de Marseille le 20 avril 1817. Nous ne saurions faire mieux que d'emprunter le

travail de cet habile artiste, en le resserrant un peu comme l'exige la nature du nôtre.

Le Temple est d'ordre corinthien, tétrastyle et prostyle, c'est-à-dire, qu'il avait quatre colonnes de face et un pronaos. Ce pronaos, presque aussi étendu que le sanctuaire, était formé par une colonne en retour sur chaque flanc et une ante liée à la cella par un mur qui tenait la place d'un troisième entre-colonnement. Ce qui subsiste aujourd'hui est le mur latéral à gauche, l'ante qui le termine et la colonne latérale qui suit. La façade entière, le flanc droit et la colonne en retour du même côté sont détruits. Tout le soubassement est conservé avec sa base et sa corniche. Les murs sont ornés de refends peu profonds. La colonne est cannelée et l'ante unie, suivant la méthode commune des Grecs. Elles ont un peu moins de neuf diamètres de proportion, le soubassement a un peu plus du quart de la hauteur des colonnes; sa base et sa corniche sont profilées suivant le système grec. Les chapiteaux sont admirables de forme; la sculpture en a peu de relief, mais elle est pleine de verve, et les contours des caulicoles ont une grâce parfaite. Les bases n'ont pas de plinthe; elles portent sur un socle continu; elles sont composées de deux tores séparés par une scotie fort étroite: elles ont un grand empatement. Les cannelures, qui s'étendent sur leur ample cavet, vont s'arrêter carrément à peu de distance de l'astragale: celui-ci est orné de perles. L'architrave n'est pas profilée de la même manière sur les deux paremens; elle a trois faces en dehors, elle n'en a que deux en dedans: c'est la seule partie de l'entablement dont il se soit conservé quelque chose, la frise et la corniche ont entièrement disparu. Dans la cour du château on trouve un fragment antique où sont gravés ces caractères:

SV
AINF

Ceux de la première ligne ont 0^m16 de longueur; ceux de la seconde n'en ont que 12. M. Penchaud a présumé que ce fragment pouvait provenir de la frise du Temple.

La longueur totale de l'édifice était de 15^m60, sa largeur de 7^m55. La hauteur de la colonne existante est de 6^m95. La hauteur totale, depuis la base du stylobate jusques au-dessus de l'architrave conservée, de 9^m75. La profondeur du pronaos était de 6^m, et sa largeur, entre les murs en aile, de 6^m45. Nous donnons, pl. XVI, sur les dessins de M. Penchaud, le plan, la vue et les détails de ce beau monument.

On y arrivait autrefois par un grand escalier précédé d'une terrasse en hémicycle: les vestiges de cette construction ont été reconnus dans le cours des travaux de recherche et de conservation dont M. Penchaud a été chargé. On conçoit combien cette disposition ajoutait de grâce et de majesté à son aspect. Il n'a pas perdu entièrement cet avantage. Placé sur le penchant d'un coteau, il n'a pas eu le mal-

heur d'être enfoui, comme le sont la plupart des édifices antiques. Il apparaît sur son plan naturel; il y conserve sa grandeur première; et, comme il est environné de beaux arbres dans le feuillage desquels il se dessine, rien n'est plus ravissant que le coup d'œil qu'il présente, quand le soleil couchant, vers lequel il est tourné, vient le dorer de ses derniers rayons.

C. *Autel à la Maison-Basse.* — Dans une niche située sur le premier pallier de l'escalier de la Maison-Basse, on a placé un Autel antique provenant apparemment du Temple que nous avons décrit. Il est de forme carrée et d'un fort bon travail; la partie supérieure manque. Il portait sur ses quatre faces des figures de divinités, reconnaissables encore pour celles de Jupiter, de Neptune, de Mercure et de Minerve. La même pl. XVI, où est gravé le Temple, présentera aussi la figure de cet Autel.

Les objets que nous venons de décrire annoncent assez, sur le site de la Maison-Basse, la présence d'un établissement romain de quelque importance. Le silence des géographes et le défaut de documens ne nous permettent pas de le nommer. Son existence et son étendue sont prouvées, d'ailleurs, par des travaux souterrains faits pour la conduite des eaux, par de vastes traces de construction qui s'étendent dans la plaine, et par les fragmens ordinaires de terre cuite. Dans le moyen âge ce lieu continua à être habité, le temple fut converti en une église chrétienne, et une petite chapelle, encore existante aujourd'hui, fut appuyée à ses flancs : mais l'histoire de ce second édifice appartient au chapitre qui suivra celui-ci.

D. *Bas Reliefs d'Alleins.* — On a souvent trouvé sur le territoire d'Alleins des vestiges non équivoques de la résidence des Romains. On y découvrit il y a quelques années, du côté qui avoisine Aurons, plusieurs tombeaux en pierre dans lesquels étaient des lampes de terre et des vases appelés Lacrymatoires. En 1820 on y déterra une amphore de près d'un mètre d'élévation. Mais ce qui recommande essentiellement ce village à l'attention des antiquaires, ce sont les fragmens de bas reliefs qui y sont conservés. L'un est placé au-dessus de la porte du village, l'autre est encastré dans le mur intérieur du cimetière. Tous deux ont appartenu à une frise semblable à celle qui couronne les quatre bas reliefs du tombeau de St-Remi. C'est une grande guirlande de fleurs et de fruits chargée de masques et soutenue par des enfans nus : la sculpture en est belle. Ces débris font naturellement supposer qu'il y a eu autrefois à Alleins un grand monument, un tombeau ou cénotaphe d'une construction magnifique et comparable à celui de St-Remi. La présence d'un des fragmens dans le cimetière, et l'habitude qu'avaient les premiers chrétiens d'appliquer les monumens payens à leurs rites sans trop les détourner de leur destination primitive, ont fait conjecturer à M. Penchaud que la chapelle du cimetière pouvait avoir été bâtie sur le cénotaphe même. Quelques fouilles peu coûteuses éclairciraient ce point et procureraient peut-être la découverte d'autres débris précieux. Les deux fragmens de frise seront gravés pl. XVII.

Ce Temple est décrit Tom. II, pag. 421 à 423. Les figures de cette planche, gravées par M. Geille, reproduisent fidèlement tout ce qui reste de ce beau Monument Antique, d'après les dessins de M. Penchaud, architecte de la ville de Marseille et du département.

Fig. I. — *Plan du Temple et de son enceinte.* — On n'a pu mettre à découvert que les parties qui sont dessinées au trait et qui représentent les fondations du mur d'enceinte. C'est assez pour en tracer exactement le contour. Les parties de la *Cella* qui subsistent encore sont marquées en noir.

Fig. II. — *Coupe du Temple et de son enceinte.* — Cette coupe est prise sur la longueur. Elle laisse voir le stylobate, une partie de l'escalier, le mur latéral à gauche, l'ante qui le termine et la colonne latérale qui suit. De plus, la petite chapelle de

St-Césaire, appuyée aux flancs du Temple Antique. Le paysage est d'ailleurs imité de la nature.

Fig. III. — *Vue des restes du Temple.*

Fig. IV. — *Détails.*

a. Base de la colonne.

b, c. Architrave ; face extérieure ; face intérieure.

d. Corniche du piédestal.

e. Base du pilastre.

f. Coupe sur l'épaisseur du piédestal et du mur de la *Cella.*

Il ne pouvait entrer dans le plan de cet ouvrage de donner tous les détails d'architecture. Ceux que M. Penchaud a choisis pour faire partie de cette planche sont suffisans pour faire connaître les proportions des parties les plus essentielles de ce beau reste d'antiquité.

Fig. V. — *Chapiteau de Colonne.* — Cette Colonne est celle qui reste encore debout et que l'on voit en avant du temple ou au pronaos, Fig. III.

Fig. VI. — *Autel trouvé dans un temple.* — C'est celui qui est décrit Tom. II, pag. 423, sous le nom d'*Autel de la Maison-Basse.* Il est probable qu'il a appartenu

du Temple et de son Enceinte.

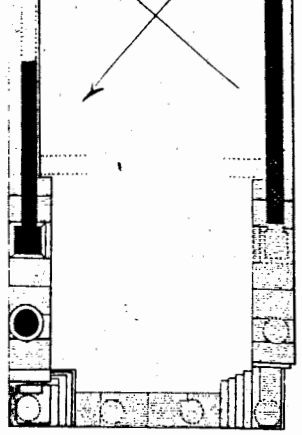

Fig. I.

Echelle du Plan et de la Coupe.

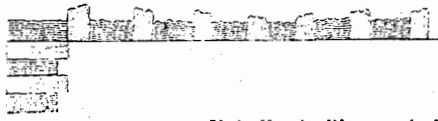

Echelle du Plan et de la Coupe.

Fig. II. Coupe du Temple et de son Enceinte,

(Prise sur la longueur.)

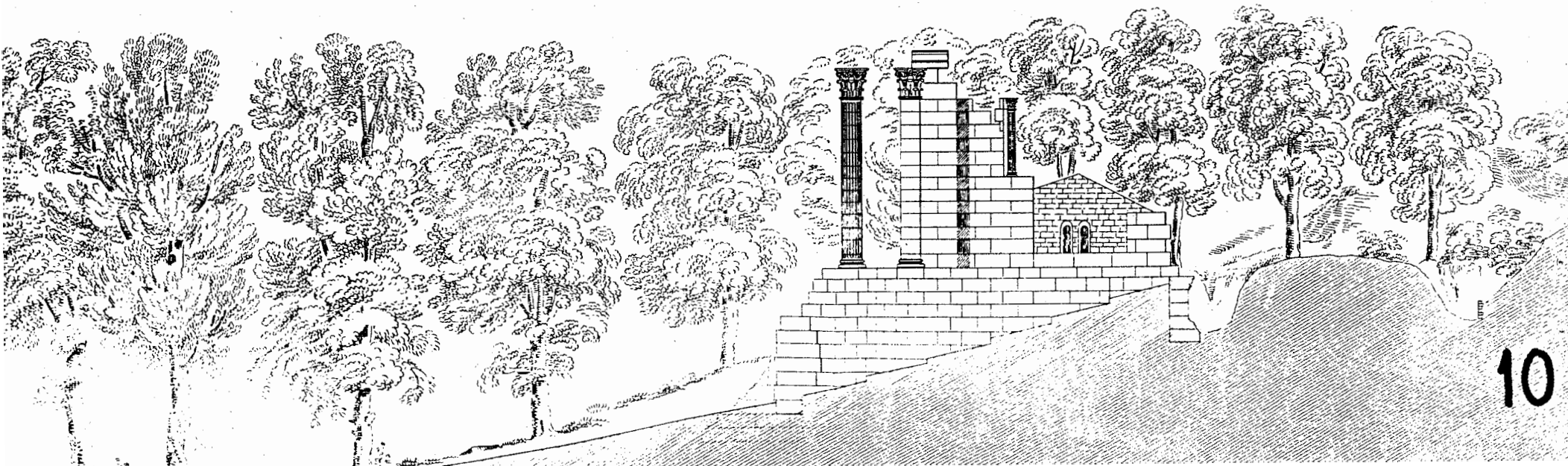

Fig. III.

Vue des Restes du Temple.

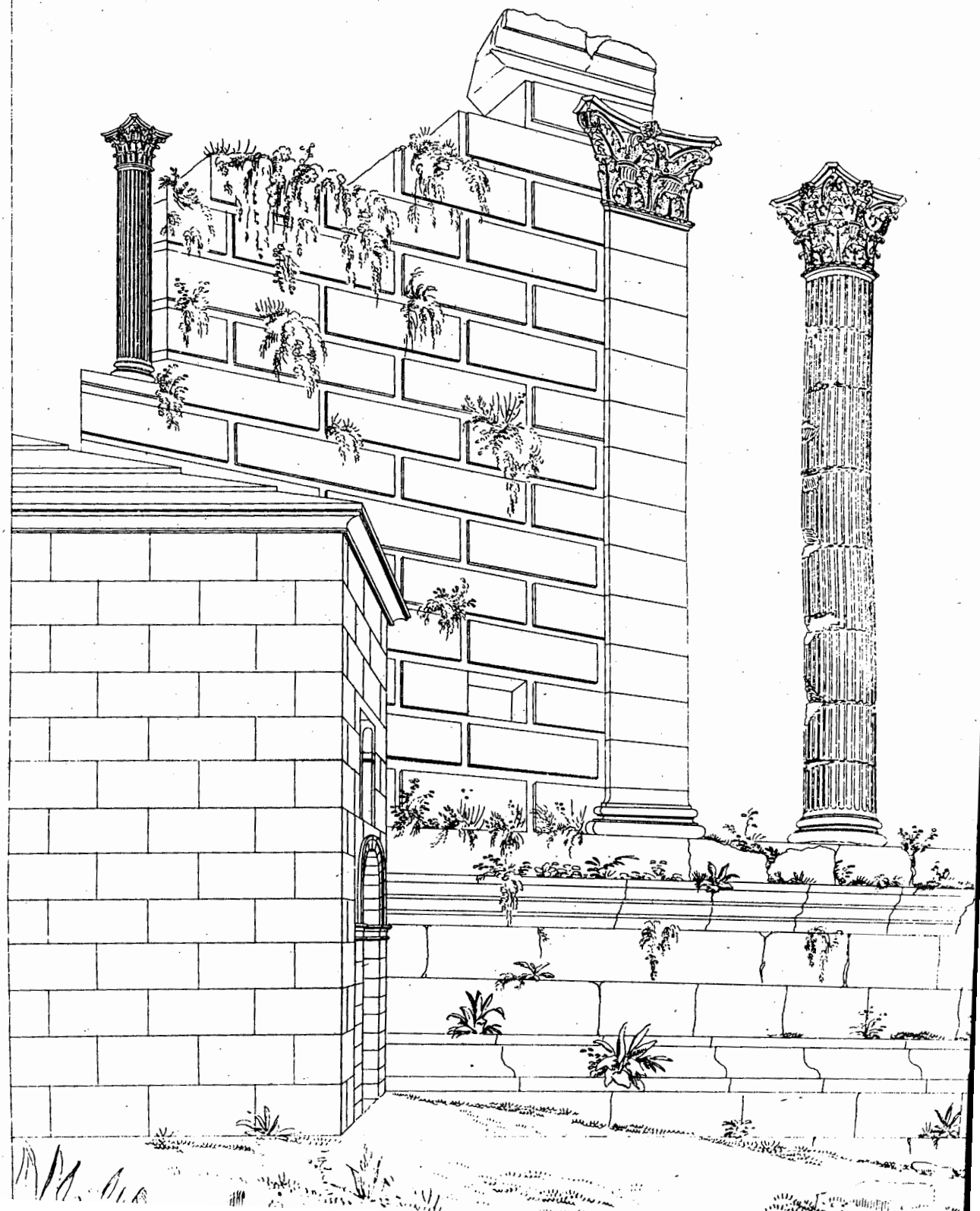

Chapiteau de Colonne.

Fig. V.

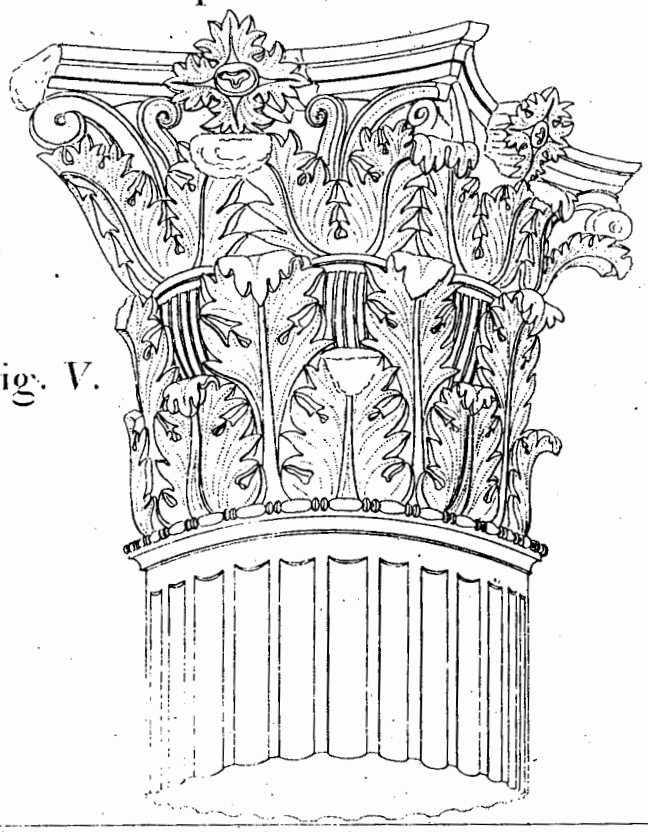

Autel
près du

Fig. VI.

Plan de

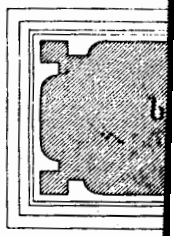

Dessiné par Martin sur les Dessins Orig. de M. Penchaud.

ANTIQUE DE LA MAISON-BASSE DE VERNEGUES PRÈS LAMBESC.

Echelle des Détails a, b, c, d, e.

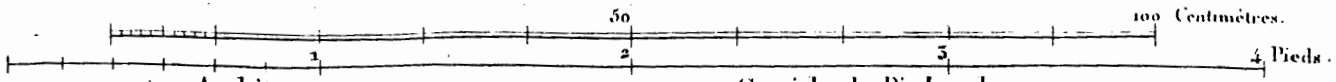

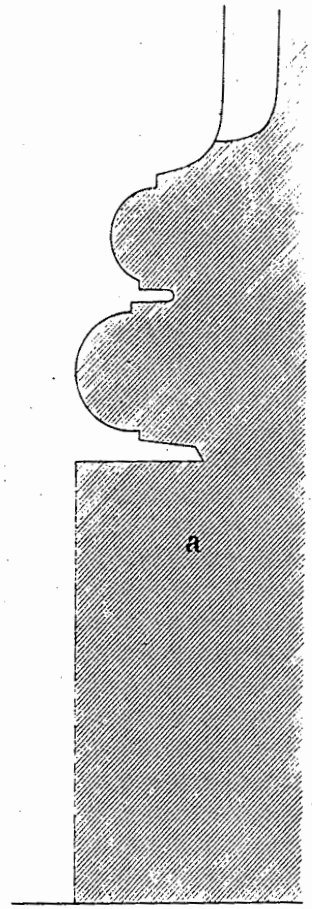

Base de la Colonne.

Architrave.

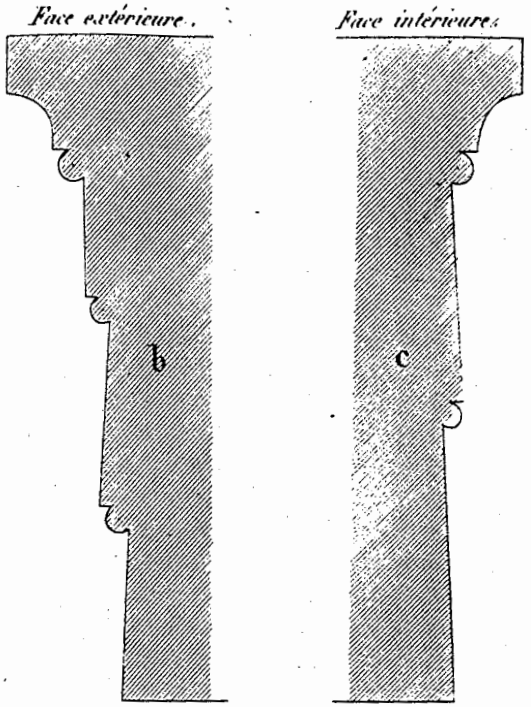

Corniche du Piedestal.

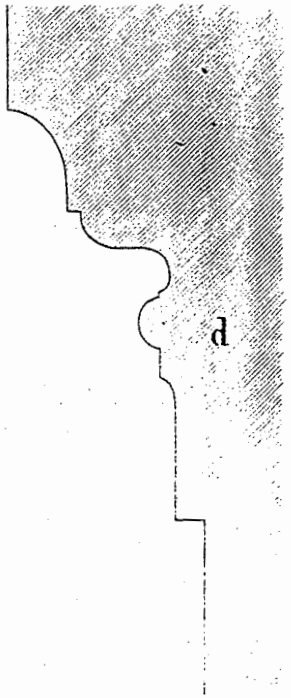

Fig. IV.

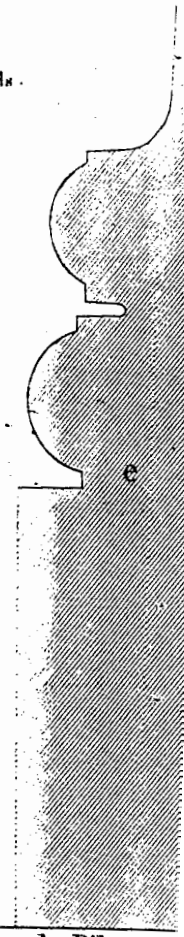

Base du Pilastre.

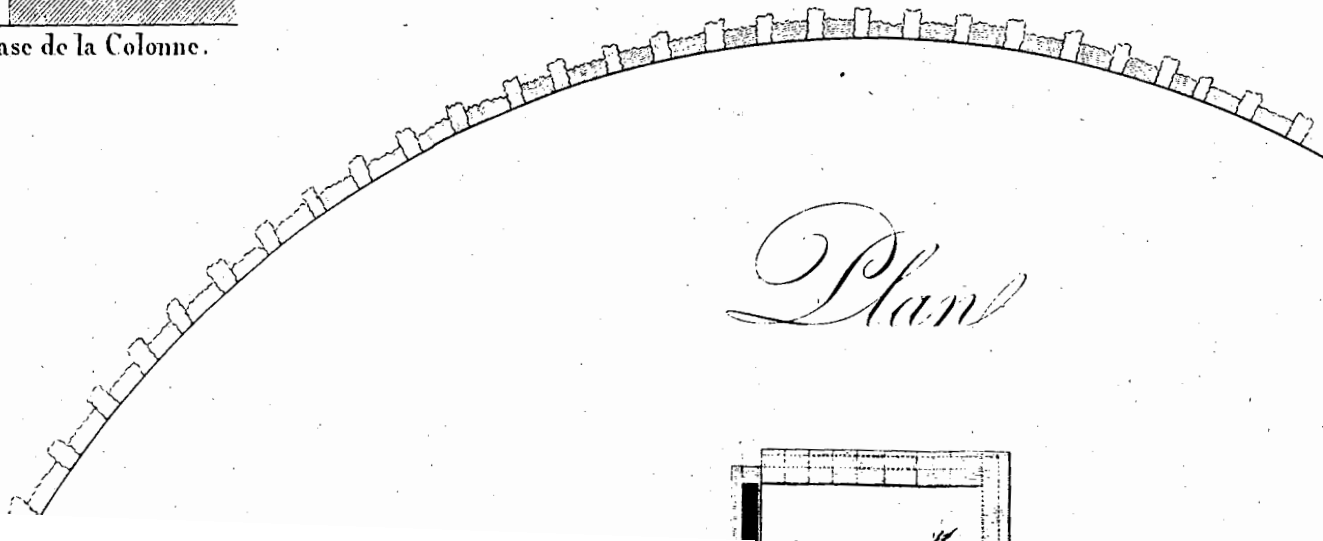

Plan

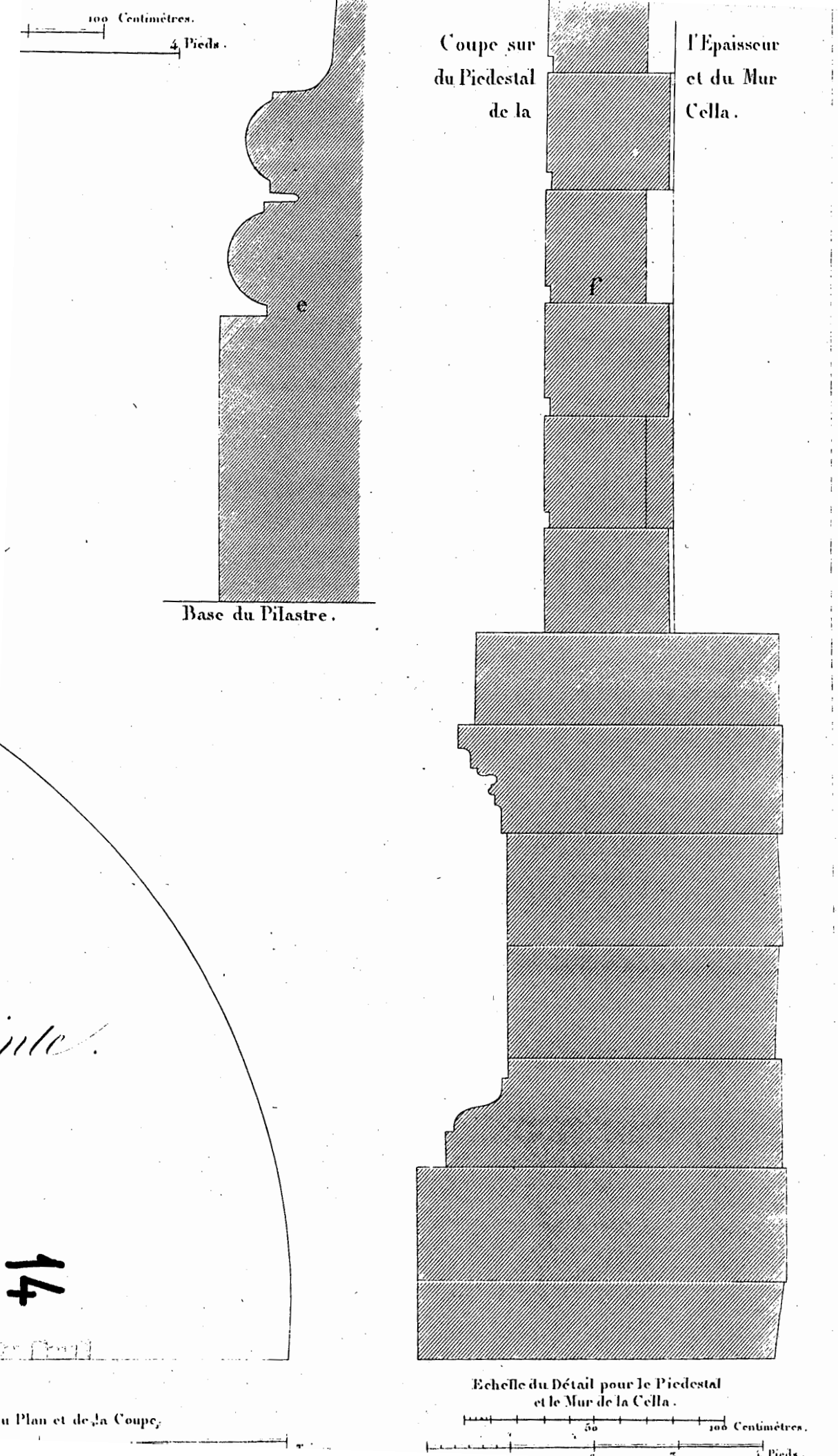
100 Centimètres.
4 Pieds.
e
Base du Pilastre.
Coupe sur l'Epaisseur
du Piedestal et du Mur
de la Cella.
f
Echelle du Détail pour le Piedestal
et le Mur de la Cella.
50
100 Centimètres.
14

mais les propriétaires expédient aussi leurs produits directement dans les diverses régions de la France.

24. — Budget en 1821 : recettes, 3.370 fr. ; dépenses, 2.942 fr. — En 1911, recettes et dépenses, 17.357 fr. ; revenus communaux, 5.017 fr. (octroi, 2.770 ; permis de chasse, 650 ; chiens, 450 ; droits de pâturage, 600 ; taxe sur les viandes, 260 ; propriétés communales, 200 ; cimetière, 157) ; principal des contributions, 15.385 fr. ; 39 centimes additionnels ; valeur du centime, 154 fr. ; dette, 25.593 fr. — En 1927 : recettes et dépenses, 229.046 fr. ; principal des contribution, 13.064 ; fonds commun des contributions indirectes, 12.000 ; décime de la taxe sur le chiffre d'affaires, 7.000 ; fonds du budget des cultes, 1.600 ; — revenus communaux : taxe de pâturage, 3.000 ; permis de chasse, 4.000 ; chiens, 900 ; — subvention départementale pour destruction de pies ,; 3.000 — 396 centimes additionnels ; valeur du centime, 130 fr. 64 ; dette, 148.772 fr. (dont 120.000 pour construction des arènes et aménagement du terrain des sports).

Bibliographie. — Revoil. *Histoire de mon village* (postérieur à 1900).
Collaborateurs. — Questionnaire de 1911. — Première rédaction faite en 1913 par M. le Pasteur Destandau. — Questionnaire partiel de 1931.

Vernègues

1. — *Castrum de Alvernico* ; en provençal *Lou Vernégué*. — Sur le *Puech de Valoni*, voir notre tome I, pp. 337-338. — Les tombes nombreuses creusées dans la roche, au milieu du plateau auquel est adossé le village, pourraient bien être de l'époque romaine (Repelin, *Bull. Soc. Archéol. de Provence*, 1909), à moins qu'elles ne datent seulement que des premiers temps du christianisme. Les ruines bien connues du temple romain, dans le parc du Château-Bas, rappellent plus certainement le séjour des Romains (Michel Clerc. *Le temple romain du Vernègues*. Ann. Fac. des Sc. de Mars., 1908).

2-3. — Cette position, naturellement très forte, fut un refuge tout désigné pour les populations dans les siècles troublés du Haut Moyen âge. Les chartes du XIe siècle mentionnent deux fortifications (voisinant sur le plateau ?) : *castrum de Avalone* ou *de Avernone* (aujourd'hui Puech de Valoni), *castrum de Alvernico*. Les deux châteaux appartenaient à l'archevêque d'Arles. En 1142, celui-ci les donne en fief à Pierre de Lambesc moyennant un échange (Arch. des B.-du-Rh., archevêché d'Arles, chartrier de Salon, n° 71 : totum castrum de Alvernico et castrum de Avalone). Plus tard on ne trouve plus que le nom d'Alvernicum. Divers

15

actes, entre 1219 et 1377, révèlent l'existence d'une famille seigneuriale portant le nom du Vernègues. La situation étant devenue plus tranquille, le vieux château fut abandonné à une date qu'il est impossible de préciser et le châtelain habitait Château-Bas quand, en 1442, la seigneurie passa à la famille de Damian, qui la posséda jusqu'en 1750. En 1495, un acte de limitation des territoires d'Aurons et de Vernègues (Arch. de Saint-Victor) mentionne le chemin de *Janssinas*, aujourd'hui Jancine (territ. d'Aurons). Un dénombrement de 1537 fourni par l'archevêque d'Arles au roi porte qu'il possède la haute juridiction du lieu et territoire du Vernègues, où il a des vassaux et où il est coseigneur. Les archevêques conservèrent la juridiction jusqu'à la Révolution. D'autre part, ils nommaient directement le curé-prieur.

4. — Il y eut 78 ventes de biens nationaux, dont 14 de biens ecclésiastiques et 62 de biens d'émigrés, principalement de Gautier du Poët.

5. — Pour le temple romain, voir notre tome IV. — Les ruines du château, quoique bouleversées par le tremblement de terre de 1909, restent encore imposantes, mais ,en dehors des parties basses, il ne subsiste que quelques pans de mur, notamment du donjon ; ces constructions semblent appartenir à plusieurs siècles, entre le XIe et le XIVe. — Chapelle Saint-Césaire, contre les ruines du temple romain, datant du Xe siècle, abandonnée vers la fin du XVIIe, restaurée après 1876. — Chapelle de Saint-Symphorien, dans la partie basse du territoire, au Nord du Château-Bas, autrefois lieu de pèlerinage très fréquenté. — L'église paroissiale, dédiée aussi à saint Symphorien et datant du XIIe siècle, ruinée par le tremblement de terre du 11 juin 1909, a été remplacée par une nouvelle église au quartier du Jas, dédiée à Notre-Dame de Lourdes et inaugurée en 1910.

6. — Peyre ou Pierre de Vernègues, troubadour de la fin du XIIe siècle (voir notre tome IV). — Le titre le plus ancien des archives est une transaction passée en 1499 entre le seigneur et les habitants ; les registres de l'état civil remontent à 1669 ; les délibérations du Conseil à 1599.

7. — Le territoire de Vernègues (1.589 hectares) est en entier situé dans la partie occidentale de la chaîne des Costes. Il est dominé au Nord-Ouest par le plateau même de Vernègues, le Puy (Puech), qui est le point culminant (389 m.). Mis en relief par l'érosion, il est formé d'une table de mollasse miocène reposant sur une masse infracrétacée. Curieusement sculpté, il affecte la forme d'un T orienté du Nord-Ouest au Sud-Est ; le vieux château se dressait à l'extrémité Sud-Est, les deux branches portent les noms de Puy de Valoni et Puy de Saint-Jean. Du sommet, on jouit d'une vue incomparable sur la Durance et les plaines vauclusiennes. Au

Nord-Ouest le Puy, dont le rebord limite le territoire, plonge par des falaises abruptes sur les bois d'Alleins. Au Sud-Ouest, il domine aussi par des talus raides des pentes adoucies qui s'abaissent à 229 mètres. Au Sud-Est, on descend du Puy sur une première terrasse où sont les Jas et la chapelle Saint-Martin (autour de 300 m.). Celle-ci, avec une autre crête (315 et 318 m.), qui forme au Sud-Est la limite du territoire et dont les pentes sont curieusement découpées en ravins parallèles, encadre la dépression où se trouvent la Maison Basse et Château-Bas. Là, vers l'extrémité orientale du terroir, est le fameux passage des Taillades, qui limite à l'Ouest la partie la plus élevée de la chaîne des Costes (465 m.). La route nationale franchit ici la chaîne par un col de 219 m. ; plus bas, le canal de Marseille s'engage dans le souterrain des Taillades à 182 mètres. Tandis que les eaux de cette dépression s'écoulent vers la Durance (ruisseau de Maison Basse), des ravins voisins, sur les pentes de la terrasse des Jas, vont alimenter un affluent de la Touloubre dont le ravin profond (vallon de Hallagard) sépare les terres d'Aurons de celles de Vernègues. Plusieurs sources jaillissent au contact de la mollasse et du crétacé inférieur : sources de Vernègues, de St-Jean, de Château-Bas (sources de Nant et de Vinsargues). — *Noms des quartiers* : au Nord, Grand Puech, les Costes, Puech de Vallon, Fontcouverte, les Jas ; à l'Est, les Causses, Cazan, Saint-Symphorien, l'Héritière, Château Bas, les Carlats ; — au Sud, Badasset, Jansine, les Plans, la Pié ; — à l'Ouest, Camperial, le Deven, la Teulière.

8. — Vernègues, à 60 kil. de Marseille, à 32 d'Aix et à 55 d'Arles, est, avec Mallemort, la commune la plus éloignée du chef-lieu d'arrondissement. Bâti sur le flanc Est du Puy, à l'abri du mistral, au pied du vieux château, vers 380 m. d'altitude, le village est un des plus élevés du département, le seul de l'arrondissement d'Arles au-dessus de 200 m. Encore ceint de ses remparts en 1820, l'abord de ses rues étroites, peu accessible aux charrettes, était fort rude, même pour les bêtes de somme qui gravissaient l'ultime pente du Puy. Aussi la population a-t-elle déserté progressivement ce perchoir ; elle s'est établie d'abord un peu plus bas sur la terrasse des Jas, le long de la route, puis plus bas encore, à Saint-Symphorien, ou à Cazan, sur la route nationale. Le tremblement de terre de 1909, qui fut ici particulièrement violent, a précipité l'abandon de l'ancien village. Les maisons ont été reconstruites aux Jas et une nouvelle église y a été bâtie. L'inauguration du nouveau Vernègues a été faite solennellement le 17 mai 1914.

9. —

	1820	1851	1911	1926	1931
Population totale	520	355	337	235	222
» agglomérée	325	»	115	99	95
» éparse	195	»	222	136	127

La population était de 440 en 1765. — Cazan a 123 habitants.

10. —

	Naissances	Décès	Mariages	Divorces
En 1929.....	3	4	1	0
1930.....	2	3	1	0

11. — Etat sanitaire excellent. — En 1931, 84 maisons pour 70 ménages. — Eau potable fournie par des sources communales. — Eclairage électrique installé en 1924-1925 par l'*Energie électrique du littoral méditerranéen.*

12-16. — Deux écoles mixtes : à Vernègues, 1 classe, 8 garçons, 8 filles ; à Cazan, 1 classe, 4 garçons, 6 filles. — Aucun syndicat, aucune association de mutualité. — Bureau de bienfaisance. — Paroisse très ancienne, mais remonte-t-elle aux premiers siècles du christianisme comme l'indique l'*Ordo* ? Patron, St-Symphorien ; titulaire, N.-D. de Lourdes.

17. — Elections législatives de 1877 : 158 inscrits, 121 votants ; 61 voix pour Cadillan, monarchiste, 60 pour Tardieu, républicain. — En 1910 : 115 inscrits, 95 votants ; 19 voix pour Sixte Quenin, socialiste ; 80 pour H. Michel, radical-socialiste. — En 1928, 75 inscrits, 65 votants ; 44 voix pour Sixte Quenin, 15 pour Victor Jean, radical-socialiste.

18. — Fête patronale de St-Jacques. La St-Symphorien (22 août) est fêtée à Vernègues et à Cazan. La fête de ce hameau est célébrée le premier dimanche de mai. — Deux cafés, une société de chasse.

19. — Catégories de terres en 1892 : superficie cultivée, 628 ha. ; bois, 78 ; landes, pâtis, bruyères, 480 ; terrains rocheux et de montagne, 360. — En 1851 : 46 propriétaires vivant du produit de leurs propriétés, 70 propriétaires-cultivateurs (30 femmes) ; 20 fermiers-propriétaires (10 femmes) ; 40 journaliers-propriétaires, 37 fermiers (17 femmes) ; 20 métayers (8 femmes), 4 métayers faisant un autre état, 30 journaliers, 10 journaliers faisant un autre état, 25 domestiques (10 femmes), 30 bûcherons. — En 1892, 141 exploitations par le propriétaires, 6 par fermiers, 4 par métayers. — Propriétés au-dessus de 20 hectares en 1930 : Vinsargues, l'Héritière, Badasset, les Causses, Château Bas (245 ha.).

Principales cultures	1864	1892	1912
		hectares	
Céréales	?	169	221
Prairies artificielles	?	120	50
Oliviers et amandiers	364	60	60
Vignes	225	50	95

Ces chiffres sont peu comparables, mais il y a eu recul très net des cultures arborescentes. — Il y avait encore, en 1892, 54 éducateurs de vers à soie produisant 1.200 kil. de cocons frais. — Un syndicat agricole.

20. — En 1892 : chevaux, 27 ; ânes, 9 ; mulets, 32 ; en 1931 : 50 chevaux et mulets ; en 1892 et 1931 : moutons, 1.625, 1.000 ; porcs, 40, ? ; chèvres, 25, ?.

En 1892 : 300 poules, 50 canards, 10 dindes, 60 pintades, 300 pigeons, 350 lapins.

21-22. — On signalait en 1820 que les bois avaient été dévastés et les défrichements étendus outre mesure. — Actuellement, 300 ha. boisés, dont 50 de communaux. — Aucune industrie.

23. — Pour les communications, Vernègues est une des communes les plus isolées du département. La station d'Alleins (chemins de fer départementaux) est à une dizaine de kilomètres ; celles de Pélissanne et Lambesc (P.-L.-M.) sont encore plus éloignées. D'autre part, sur ce territoire montueux, les charrois sont difficiles.

24. — Budget en 1821 : recettes 1.110 fr. ; dépenses, 1.052. — En 1913 : recettes et dépenses, 5.470 fr. ; principal des contrb., 3.243 ; revenus communaux : taxe de pâturage, 400 ; permis de chasse, 370 ; droit de chasse sur les communaux, 100 ; produit des propriétés communales (truffes), 150 ; 106,4 centimes additionnels ; valeur du centime, 32,40 ; dette, 43.000 (emprunts de 28.537 pour le tremblement de terre de 1909, de 12.500 pour l'école). — En 1927 : recettes et dépenses, 21.574 fr. ; principal des contrib., 1.608 ; fonds commun des contrib. indir., 2.200 ; décime de la taxe sur le chiffre d'affaires, 1.300 ; — revenus communaux : taxe de pâturage, 2.400 ; permis de chasse, 1.200 ; droit de chasse, 500 ; chiens, 110 ; — 632 centimes additionnels ; valeur du centime, 16,08.

Collaborateurs. — Réponse au questionnaire partiel de 1931.

21-22. — En 1820, le sol forestier communal était de 450 ha. et le chêne vert y dominait. Les 650 ha. boisés comptés en 1911 comprennent beaucoup de garrigues (kermès, argelas, genêts et romarins). En réalité, il y avait 150 ha. de bois communaux et 150 de bois particuliers (310 en 1882), reboisés surtout en pins d'Alep, et d'un faible rapport. — Aucune industrie. — Une carrière communale fournit les matériaux pour le rechargement des chemins.

23. — Deux chemins de grande communication, des chemins vicinaux et ruraux rendent les communications faciles. — A 1 kil. du village, gare de la ligne départementale d'Arles à Eyguières, depuis 1886. — Foire annuelle du 8 novembre (auparavant le 23 avril) sans aucune importance.

24. — Budget en 1821 : recettes, 2.388 fr. ; dépenses, 1.862. — En 1911 : recettes et dépenses, 6.761 fr. ; principal des contributions, 4.537 ; revenus communaux, 2.069 (taxe de pâturage, 700 ; chiens, 160 ; coupes de bois, 120 ; propriétés communales, 639 ; permis de chasse, 450) ; 69 centimes additionnels ; valeur du centime, 43 fr. 37 ; dette, 11.258 fr.

Collaborateurs. — Questionnaire de 1911. — Première réduction faite en 1912 par M. le Pasteur Destandau.

Lamanon

1. — Les grottes de la colline de Calès, au pied de laquelle est le village actuel, sont un curieux spécimen d'habitat préhistorique, remontant au moins à l'époque ligure (voir notre tome I, p. 304, 326 ; cf. *Statist.* de Villeneuve, II, 369, 370). — On n'a trouvé de vestiges romains (médailles, tombeaux) que sur le versant nord de cette extrémité des Alpines, et sur le plateau du Télégraphe (ancien poste de télégraphie optique).

2-4. — Une charte de l'archevêché d'Arles, datant de 1030 environ (Albanès. *Gallia*, n° 320) mentionne un certain Arnulphus de Lamanone. Bulle du pape Adrien IV de 1155 (cartul. évêché *d'Avignon*) : ecclesiam sancti (Marcellini ?) cum capella sanctæ Mariæ de Alamanone. — Acte de concession des eaux de la Durance par le comte Alphonse Ier à l'église d'Arles, en 1167 : Imbertus de Alamannone. — En 1289, on trouve Guillermus de Alamanno ; en 1330, Pontius de Allamagnono. — Il y eut, au Moyen-Age, onze coseigneurs de Lamanon. L'église primitive de Saint-Denis, bâtie auprès du château, sur les pentes de Calès, était un prieuré relevant de N.-D. des Doms. Vers la fin du XIVe siècle, le château fut pris et saccagé par le fameux Raymond de Turenne. En 1553, un chef reli-

gionnaire, Cartier, d'Alleins, s'étant retranché dans ses ruines avec sa bande, désola tout le pays environnant par ses brigandages ; il y fut assiégé par de Vins, pris et conduit à Aix, où il fut condamné à mort par le Parlement et écartelé (1585).

Les de Roux, famille salonnaise, principaux coseigneurs de Lamanon, transmirent leurs terres à la famille de Panisse, qui les conserva jusqu'au XIXe siècle. Joseph-Charles Mark de Tripoli de Panisse, marquis de la Garde, ayant acquis les onze coseigneuries et étant devenu l'unique seigneur de Lamanon, obtint du roi, en 1745, l'autorisotion de fonder une nouvelle communauté et commença la construction du village actuel, où il attira les habitants, en leur concédant des terres avec un cens très modéré, équivalent au huitième des fruits. Le village s'éleva près du château bâti par un Cadenet en 1660 et une nouvelle église, consacrée encore à Saint-Denis, fut inaugurée, en 1773. — Aucune vente de biens nationaux.

5. — L'église, très délabrée, a été remise en état en 1820 par le marquis de Panisse ; elle est sans style. — La mairie et les écoles, terminées en 1863 et en 1911, ont un caractère assez monumental. — Le platane géant et les grottes de Calès ont été classés (décret du 18 décembre 1930).

6. — Pierre d'Alamanon, mort en 1304, évêque de Sisteron (voir notre tome IV) était-il né à Lamanon ? — Archives : les délibérations du Conseil remontent à 1774 ; les registres paroissiaux à 1746.

7. — Le centre du territoire, qui comprend 1.892 hectares (1), est formé par le pertuis de Lamanon (107 m.), dépression remarquable où s'engouffrait autrefois la Durance, comprise entre la montagne du Deffend (268 m.), extrémité orientale des Alpines et la terminaison occidentale de la chaîne des Costes (256 et 326 m.), toutes deux boisées. Elle est traversée par le canal de Craponne et le canal des Alpines qui s'y divisent en plusieurs branches. Au pied du Deffend jaillit la fontaine Saint-Denis. — Comme curiosité, on signale un énorme platane de 8 mètres de circonférence, reproduit en cartes postales.

8. — Adossé au Deffend (colline de Calès) à la lisière de la plaine, Lamanon consistait, en 1820, en une rue bordée d'une cinquantaine de maisons ; le château du comte de Panisse, entouré d'un vaste enclos dont les murs allaient se relier aux rochers de la colline, était à l'extrémité de cette rue ; entre le château et le village, l'église, sur un mamelon. Le village s'est allongé depuis ; récemment il tend à se rapprocher de ses

(1) La *Statistique* de Villeneuve ne lui en compte que 780.

deux gares, voisines l'une de l'autre. Il est à 44 kilomètres d'Arles, à 57 de Marseille et à 41 d'Aix.

Noms de quartiers, en 1851 et 1911 : Les Barres, Napoulon, Confous, La Baronnerie, Grand Marron, Beauvezet, la Tuilière, le Deffend. — Autres noms cités en 1851 : bastides de Marin, Michel, Daumas, Gay, Gellès, Turc ; la Julienne, la Charlotte, le Bassin. — Autres noms en 1911 : mas d'Audier, Cadarache, hameau de Cadenières.

9. — Population :

	1821	1851	1906	1911	1926	1931
Population totale	355	486	429	433	532	528
» agglomérée ...	289	359	271	315	303	401
» éparse.....	66	127	158	118	229	127

Maximum de 535 hab. en 1861. L'augmentation de la population agglomérée en 1911 doit provenir du fait que la population du quartier de la gare (33 hab.) était considérée comme éparse en 1906 et ne l'est plus en 1911. — En 1851, il n'existait qu'un seul hameau ; on en compte 5, composés de 2 à 4 maisons, en 1911.

En 1851 : sexe masculin, 255 (136 célibataires, 107 mariés, 12 veufs) ; sexe féminin, 231 (110 filles, 97 mariées, 24 veuves). — En 1911 : 9 hab. de 0 à 1 an ; 138 de 1 à 19 ans ; 155 de 20 à 39 ; 93 de 40 à 59 ; 56 de 60 et au-dessus (total : 451 ?) — En 1851, 2 conscrits réformés sur 3 ; en 1910, les 3 conscrits sont bons pour le service. — En 1851, 9 étrangers, dont 6 italiens, 1 espagnol, 1 polonais.

10. —

	Naissances	Décès	Mariages	Dicorces
1910.....	5	5	3	0
1920.....	13	12	10	0
1930.....	6	6	5	0

11. — La commune est salubre ; aucune maladie endémique, ni épidémique, n'est signalée. Ni médecin, ni pharmacien, mais Eyguières et Salon sont voisins.

Maladies ou infirmités apparentes en 1851 : un aveugle, 5 borgnes, 1 goîtreux, 2 déviations de la colonne vertébrale, 1 manchot, 2 autres.

L'eau potable est fournie, en abondance et de bonne qualité par des puits. Il y avait trois pompes dans le village, en 1911. — Dépenses pour l'hygiène inscrites au budget en 1911 : 15 fr. — Nombre de maisons : 1851, 108 ; 1906, 120 ; 1911, 118 (dont 87, 85, 99 dans l'agglomération). — Eclairage électrique depuis 1908, fourni par l'*Energie Electrique du Littoral Méditerranéen.*

12. — En 1911, 50 élèves dans les écoles publiques ; 15 dans une école privée de filles. La fréquentation était régulière. — Bibliothèque communale installée dans l'école de garçons. — En 1931, école mixte avec deux classes (20 garçons, 12 filles). — Deux conscrits illettrés sur 3 en 1851 ; aucun parmi les 3 en 1910.

13. — Groupement par professions en 1851 : agriculteurs, 309 (94 propriétaires-cultivateurs, 17 fermiers, 6 fermiers-propriétaires, 144 journaliers, 48 domestiques) ; — commerce et industrie, 21 (6 carriers, 5 maçons, 2 tailleurs, 5 dans l'alimentation, 3 divers) ; — 5 rentiers, 6 employés de l'Etat ou de la commune, 6 employés chez des particuliers, 5 domestiques, 5 sans moyens d'existence, 65 femmes à la charge de leurs maris, 65 enfants à la charge de leurs parents.

14-16. — Section de la Société de secours mutuels et de retraite scolaire de Marseille et du département, fondée le 23 novembre 1910 : 26 membres et budget de 160 fr. en 1911 ; elle avait son siège à l'école de garçons. — Dépenses d'assistance au budget de 1911, 200 fr. ; enfants assistés, 100 ; assistance médicale, 50 ; vieillards 150 (9 assistés au taux de 8 fr. 50). — Population catholique. Les lois de séparation n'ont eu aucune conséquence. Paroisse érigée en 1783, n'ayant qu'un desservant. — Patron et titulaire : Saint-Denis-l'Aréopagite.

17. — Elections législatives de 1877, 105 votants sur 140 inscrits : 95 voix pour Cadillan (monarchiste), 9 pour Tardieu (républicain). — En 1910 : 107 votants sur 156 inscrits ; 60 voix pour Henri Michel (radical-socialiste), 43 pour Sixte Quenin (socialiste). — En 1928 : 163 inscrits, 138 votants ; 42 voix pour Sixte Quenin ; 34 pour Victor Jean, radical-socialiste ; 59 pour Barbon, républicain socialiste.

18. — Fête locale de la Saint-Denis, le 9 octobre. — Section 7 de *la Milice*, société de tir et de gymnastique de Marseille, installée à l'école. — Trois cafés et deux buvettes en 1911 ; quatre cafés en 1930.

19. — Catégories de terres (hectares) :

	1882	1911
Terres cultivables	814	1.232
Bois et forêts	609	600
Landes, pâtis, bruyères..	253	30
Terrains bâtis, etc.....	80	30
	1.756	1.892

Il semblerait donc qu'il y a eu progrès important des cultures par le défrichement des landes, les surfaces boisées des collines restant inchan-

gées. Deux propriétés seulement, celle de M. de Panisse et celle du Crédit Foncier, dépassant 50 hectares en 1911.

Principales cultures (hectares) :

	1882	1911		1882	1911
Céréales	148	266	Mûriers	39	?
Vigne	62	100	Pommiers, poiriers	23	?
Amandier	201	?	Fourrages	117	100 (1)
Olivier	21	37			

L'exemple de l'accroissement de la culture des céréales est assez rare pour être signalé, ainsi que l'existence de 150 ha d'avoine en 1911. A voir le territoire traversé en son milieu par les grands canaux d'arrosage, on pourrait s'étonner, au premier abord, de ne pas constater plus nettement l'influence de l'irrigation. Mais la plus grande partie est au-dessus des canaux et le syndicat des arrosants de Lamanon (66 membres en 1911) ne pouvait arroser que 104 hectares. On signale pourtant, en 1911, que les prairies ont triplé. Rotation de cultures les plus employées en 1911 : céréales (1 an), trèfle ou fourrage (2 ans), jachère (1 an) ; ou bien : légumes, céréales. En 1882 : 89 charrues, 57 houes à cheval, 1 moissonneuse, 1 faneuse ; — en 1911, 10 faucheuses, 7 moissonneuses, un grand nombre de charrues et de rateaux à cheval. Engrais en 1882 : 7.000 kil. de guano, 1.500 de superphosphate, 8.000 de noir animal. Un moulin à farine, mû par une chute d'eau qui employait 3 ouvriers, était abandonné en 1911.

20. —

	Chevaux	Anes	Mulets	Bovins	Moutons	Porcs	Chèvres
1882	40	21	42	5	2.246	63	22
1911	42	11	28	5	4.400	50	40

On ne pratique pas la transhumance et aucun troupeau transhumant étranger à la commune ne passe par le territoire. — En 1882 : 617 poules valant 2 fr. ; 40 canards à 2 fr. ; 112 pigeons à 0,80 ; 4 pintades à 4 fr. 50 ; 186 lapins à 1 fr. 25. — 446 ruches d'abeilles en 1873.

21. — Les 609 hectares de bois, appartenant à des particuliers, couverts surtout de pins d'Alep mêlés de quelques chênes verts et de chênes blancs, rapportaient en moyenne 16 fr. 42 par hectare à leurs propriétaires. On comptait 800 ha. de bois « en bonnes essences », en 1870.

22. — Aucune industrie. — Carrières autrefois plus actives : la carrière du Défends, occupant 3 ouvriers, fournit de la pierre à bâtir pour

(1) 184. Questionnaire.

les besoins locaux ; celle de Roquerousse, avec 3 ouvriers aussi, donne des cailloux pour l'empierrement des routes.

23. — Lamanon est au croisement de deux voies ferrées (ligne du P.-L.-M. de Miramas à Cavaillon, ligne des chemins de fer départementaux d'Arles à Meyrargues) comme de deux grandes routes. — Aucune foire ni marché : les cultivateurs sont dans la dépendance commerciale de Salon (8 kil. environ).

24. — Budget en 1821 : recettes, 450 fr. ; dépenses, 388. — En 1911 : recettes et dépenses, 7.037 fr. ; revenus communaux en 1911, 730 fr. (chiens, 200 ; propriétés communales, 180 ; permis de chasse, 350) ; 71 centimes additionnels ; valeur du centime, 43 fr. 14. — Dette, 6.886 fr. — En 1927 : recettes et dépenses, 48.208 fr. ; principal des contrib., 6.170 ; fonds du budget des cultes, 1.000 ; décime de la taxe sur le chiffre d'affaires, 3.000 ; — revenus communaux : taxe de remplacement des octrois, 6.000 ; permis de chasse, 1.000 ; concessions au cimetière, 500 ; chiens, 400. — 400 centimes additionnels ; valeur du centime, 61,75 ; — dette, 22.650.

Collaborateurs. — Questionnaire de 1911. — Première rédaction par M. René Carré. — Questionnaire partiel de 1931.

Mallemort

1. — *Malamors, de Malamorte* ; on ne peut faire que des hypothèses sur l'origine de ce nom. — Un reste de rempart vu par Toulouzan, principal rédacteur de la *Statistique* de Villeneuve, et des monnaies impériales prouvent une occupation romaine.

2. — Le plus ancien texte connu, relatif à Mallemort, date de 1150 ; il concerne Pontius de Malamorte qui tenait un rang distingué à la cour du comte Raimond Bérenger II. En 1167, dans un acte relatif à une concession des eaux de la Durance, Alphonse Ier s'adressant aux seigneurs des territoires traversés mentionne ceux de Mallemort : *dominis et militibus de Malamorte... salutem.*

En 1257, l'évêque de Marseille, Benoît d'Alignan, reçut du comte Charles Ier la seigneurie de Mallemort, en même temps que celle d'Alleins en échange de l'abandon qu'il lui faisait de sa ville épiscopale : *omne jus et dominium et seigneuriam in castro de Malamorte.* Les évêques eurent à Mallemort un tribunal établi dans une maison des Hospitaliers qui possédaient plusieurs domaines dans le pays et y logeaient parfois. En 1347,

combien l'espèce humaine est esclave de l'habitude. M. Toulouzan a retrouvé sur d'autres points de la ligne de limites, des bornes qui semblent avoir été destinées à soutenir des tables qui n'existent plus ; enfin, il a observé que des collines, près du second monument que nous faisons connaître, portaient les noms de *Lygours* et de *Lygourets*, dont l'analogie avec celui de *Liguriens* est trop sensible pour ne pas frapper tous nos lecteurs.

B. *Tumuli.* — C'est à l'époque qui a précédé l'établissement des Romains et des Grecs dans les Gaules qu'appartiennent les Tumules. Ces anciens sépulchres, si communs dans les parties septentrionales de la France, sont beaucoup plus rares dans le Midi. Il en existe cependant deux dans notre département ; ils sont situés dans un vallon entre Roquefort et Cuges. Il serait intéressant de les fouiller, on y trouverait probablement des armes et des meubles du peuple primitif de nos contrées.

Il conviendrait de parler ici du monument de Ceyreste, si, comme quelques personnes l'ont pensé, c'était aussi un Tumulus ; mais notre opinion sur ce point étant tout-à-fait différente, nous renvoyons à un autre chapitre la description de cette antiquité vraiment singulière et le jugement que nous devons en porter.

C. *Tombeau Gaulois.* — Le hasard fit découvrir il y a peu de temps, sur le territoire de Bouc et près de la propriété de M. Martin, un tombeau appartenant, sans nul doute, à cette race primitive, gauloise ou ligurienne, et au temps où elle n'avait pas appris encore à faire usage des métaux. Outre le squelette du guerrier, on y trouva encore celui de son cheval, une coquille remplie d'une couleur rouge, et une arme en silex taillée comme un fer de lance. Cette pièce remarquable et d'une parfaite conservation appartient maintenant à M. Sallier, dont nous aurons occasion plus d'une fois de citer le riche cabinet. Nous en donnons le dessin pl. XII, fig. 11.

D. *Grottes de Lamanon.* — Près du village de Lamanon est un site extrêmement curieux connu dans le pays sous le nom de *Calés*. En sortant de Lamanon par le côté de l'Ouest on trouve une colline à laquelle on parvient par une montée rapide ; arrivé au sommet on rencontre une plate-forme allongée, bordée à droite et à gauche de rochers escarpés ; un mur transversal en barre l'entrée. Une porte est ouverte dans ce mur pour donner accès à la plate-forme ; une tour et des débris de muraille s'élèvent sur les rochers à gauche : ils paraissent du moyen âge. Quand on a franchi la porte on se trouve dans un enclos assez semblable à une rue dirigée vers le Couchant ; les rochers qui en forment les côtés sont percés d'un très-grand nombre de trous qui sont l'entrée d'autant de grottes. Il y en a à droite, c'est-à-dire du côté qui a l'aspect du Midi, cinq à six étages dont le premier est de plein pied. On ne sait point comment on parvenait aux autres ; on ne trouve, ni dans l'intérieur des premières grottes, ni sur la face du rocher, aucune montée pour parvenir aux rangs supérieurs. Du côté opposé les grottes sont

B

moins nombreuses et disposées moins régulièrement, mais il y existe des passages intérieurs, des puits pour monter de celles d'en bas aux plus élevées : ces deux circonstances s'expliquent également par l'exposition du Nord que dans ce pays le vent de Mistral rend si incommode et si glaciale. Ces grottes sont peu spacieuses et n'ont guère que 8 à 10 pieds en carré. On trouve dans quelques-unes des espèces de sophas taillés dans le roc comme pour servir de lit aux habitans ; on y trouve des trous carrés dans les parois semblables à des armoires, et des creux sur le sol, qui étaient apparemment le foyer. Elles sont très-enfumées et paraissent avoir été habitées long-temps.

Les gens du pays croient que *Calés* a été une habitation des Templiers : cette opinion mérite peu qu'on s'y arrête ; les Provençaux sont enclins à mettre des Templiers partout où ils rencontrent des ruines. Ces trous, plus semblables au repaire des bêtes sauvages qu'à la demeure d'êtres humains, auraient pu convenir à des solitaires de la Thébaïde, mais non à ces religieux guerriers dont l'opulence fut si fameuse. Peut-être dans des temps de désordre et de guerre, tandis que les chevaliers occupaient la tour et les édifices dont il reste quelques débris, les vassaux se réfugiaient-ils dans les cavernes que nous venons de décrire ; mais il est extrêmement probable que ce n'est pas alors qu'elles ont été creusées et qu'elles sont l'ouvrage des plus anciens indigènes réunis en société. Les grottes naturelles ont dû être presque partout le premier asile des hommes contre la rigueur des saisons. Bientôt, pour les rendre plus commodes, ils travaillèrent à les agrandir et à les régulariser à l'aide de cailloux tranchans et d'instrumens grossiers qu'ils surent se fabriquer. Leur second pas dans la carrière de l'industrie fut probablement de creuser des grottes artificielles là où la nature n'en avait point préparé. Cette opération est bien plus simple et plus facile que la construction d'une hutte en charpente ou d'une cabane en pierres sèches. On rencontre encore dans beaucoup d'endroits des réunions de grottes, des espèces de ruches dans le flanc des montagnes, pareilles à celles de Lamanon. Indépendamment de celles de *Beni Hassein* en Égypte, Maundrel en a observé une près de Seide, Pococke une autre dans les environs de Damas ; mais celle d'*Ispica* en Sicile est la plus importante et la plus célèbre. Elle a été décrite par le prince de Biscaris et par l'abbé de St-Non qui, dans son Voyage de Sicile, en a fait graver une vue. La description dont il accompagne cette image ressemble de tout point à *Calés*, si ce n'est que l'établissement d'*Ispica* était plus considérable et les habitations beaucoup plus nombreuses. L'auteur nous dit qu'il a reconnu dans ces grottes et aux environs des débris de vases grecs ; on trouve aussi à *Calés* des fragmens de poterie romaine, de briques et de meules : cette double observation prouve que ni les grottes siciliennes, ni les nôtres, ne sont, comme on pourrait le penser, des monumens de la barbarie et de la misère du moyen âge, mais qu'elles appartiennent à une beaucoup plus haute antiquité. Nous avons fait graver ce site intéressant pl. XIV.

Perspective d'un arc encastré dans entailles et solidaire des murs.

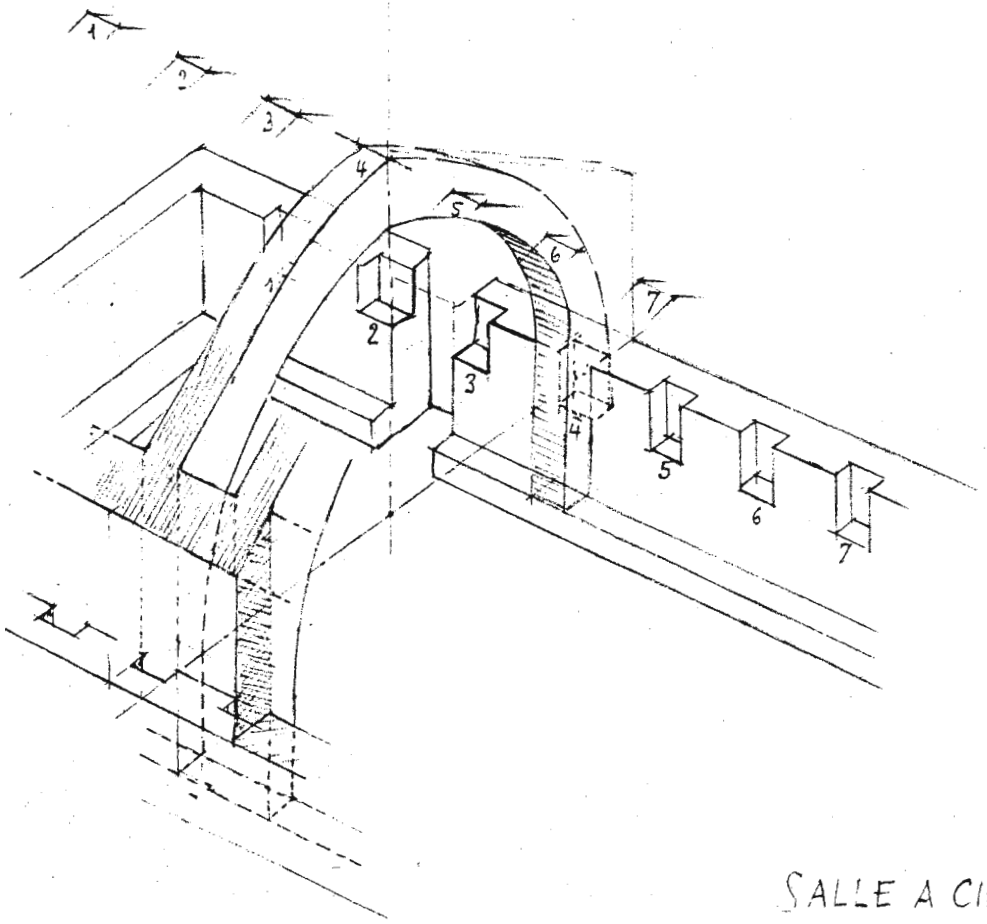

Coupes

Sur entailles. | Entre entailles.

Couvertures

avec lauzes. | avec charpente et tuiles.

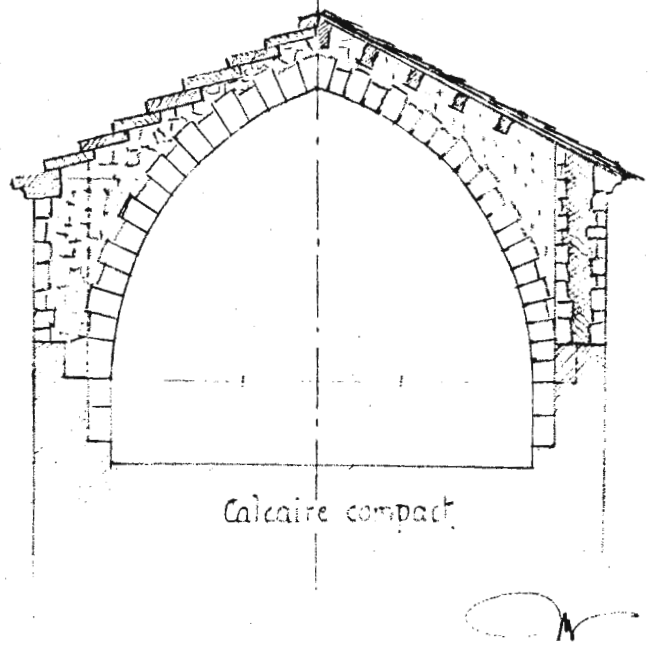

SALLE A CIEL OUVERT A CALÈS.

Essai de restitution.

C

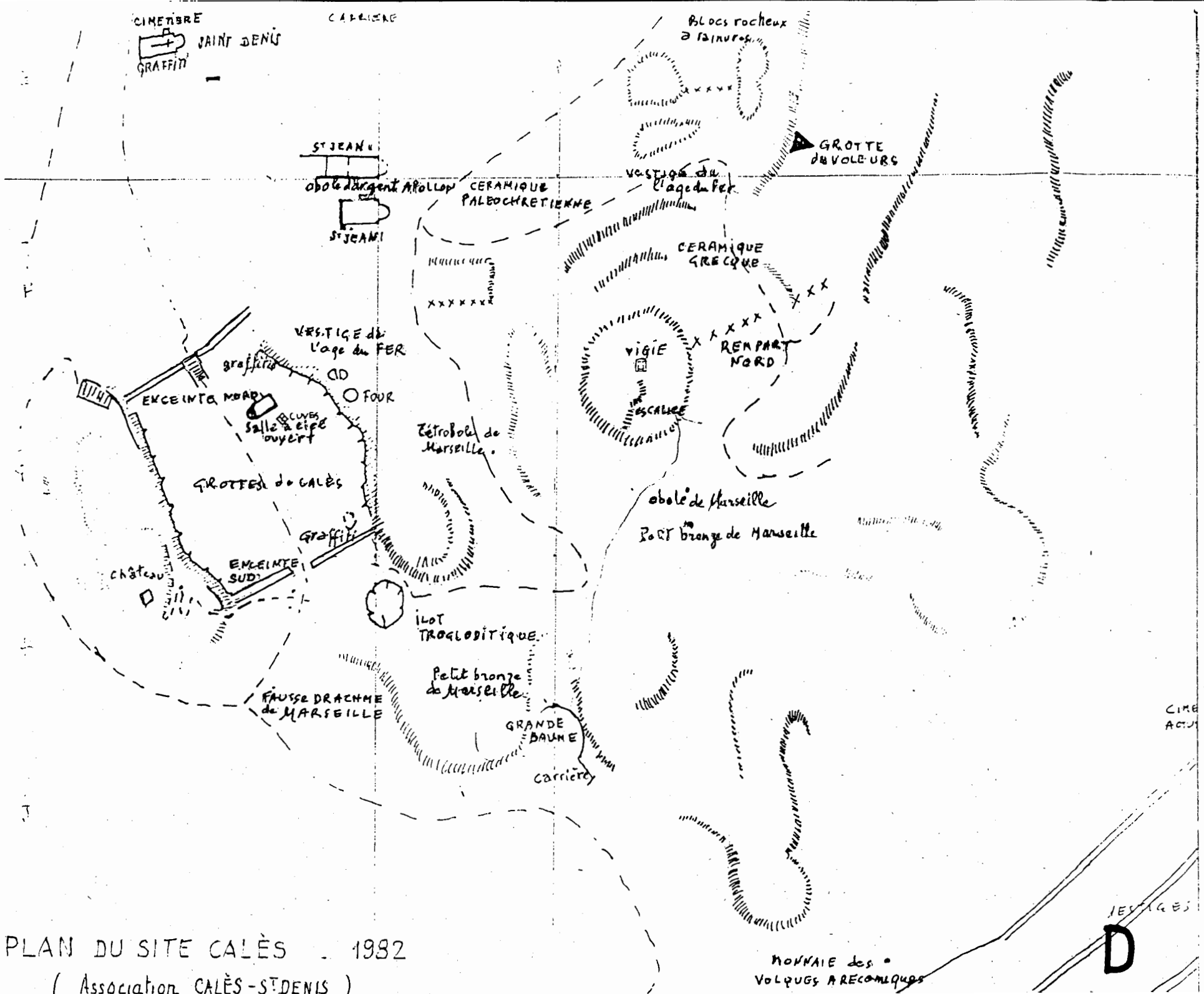

PLAN DU SITE CALÈS . 1982

(Association CALÈS-ST DENIS)

ARCHÆOLOGIE.

a.

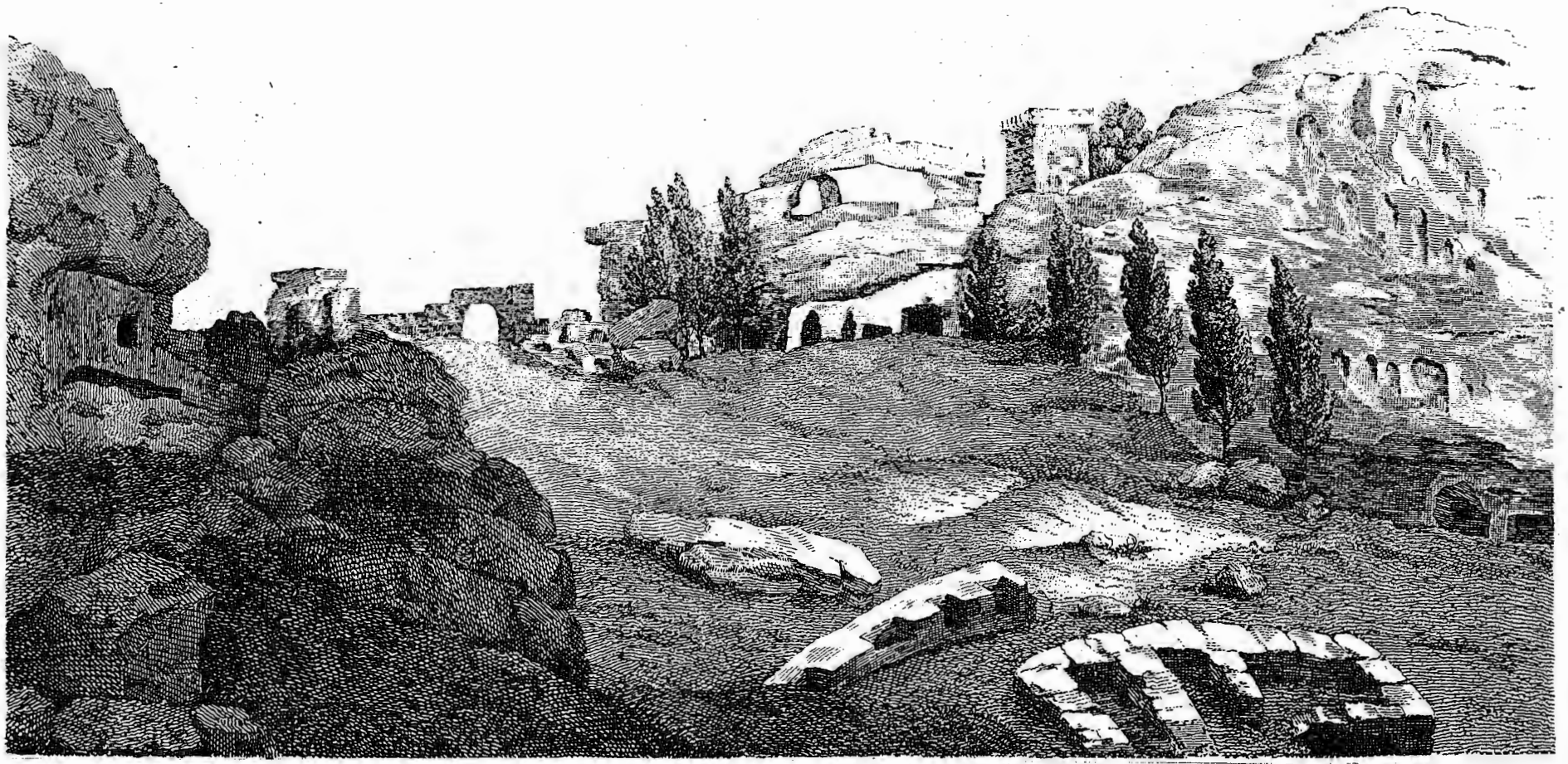

avoir été les habitations des plus anciens peuples de la Provence, sont décrites Tom. II, pag. 369 et 370. On donne ici trois vues de ce site vraiment pittoresque.

a. Partie à droite de l'entrée en venant du village de Lamanon.

b. Partie à gauche.

c. Partie du milieu de l'aire.

E

b.

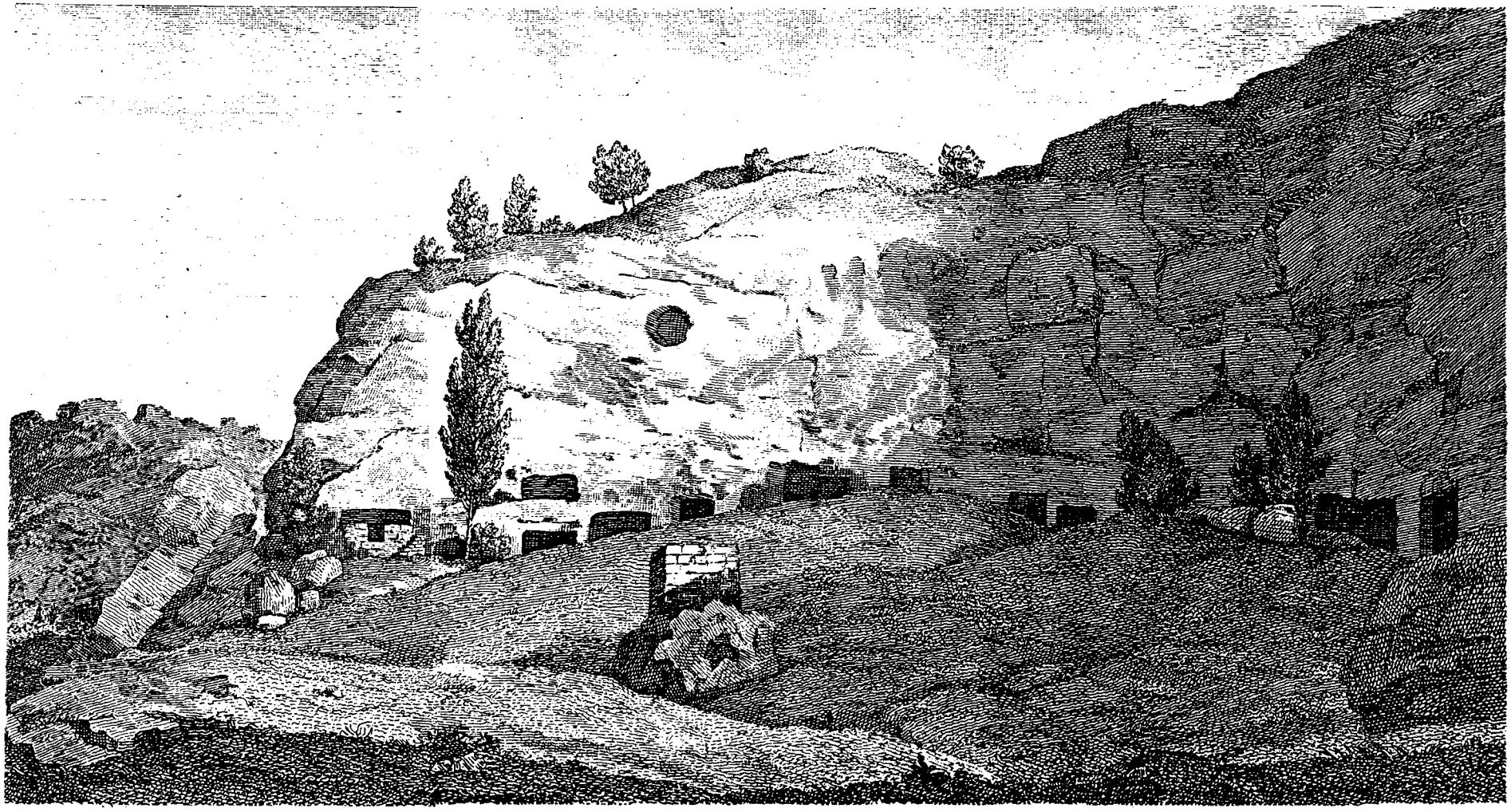

F

C.

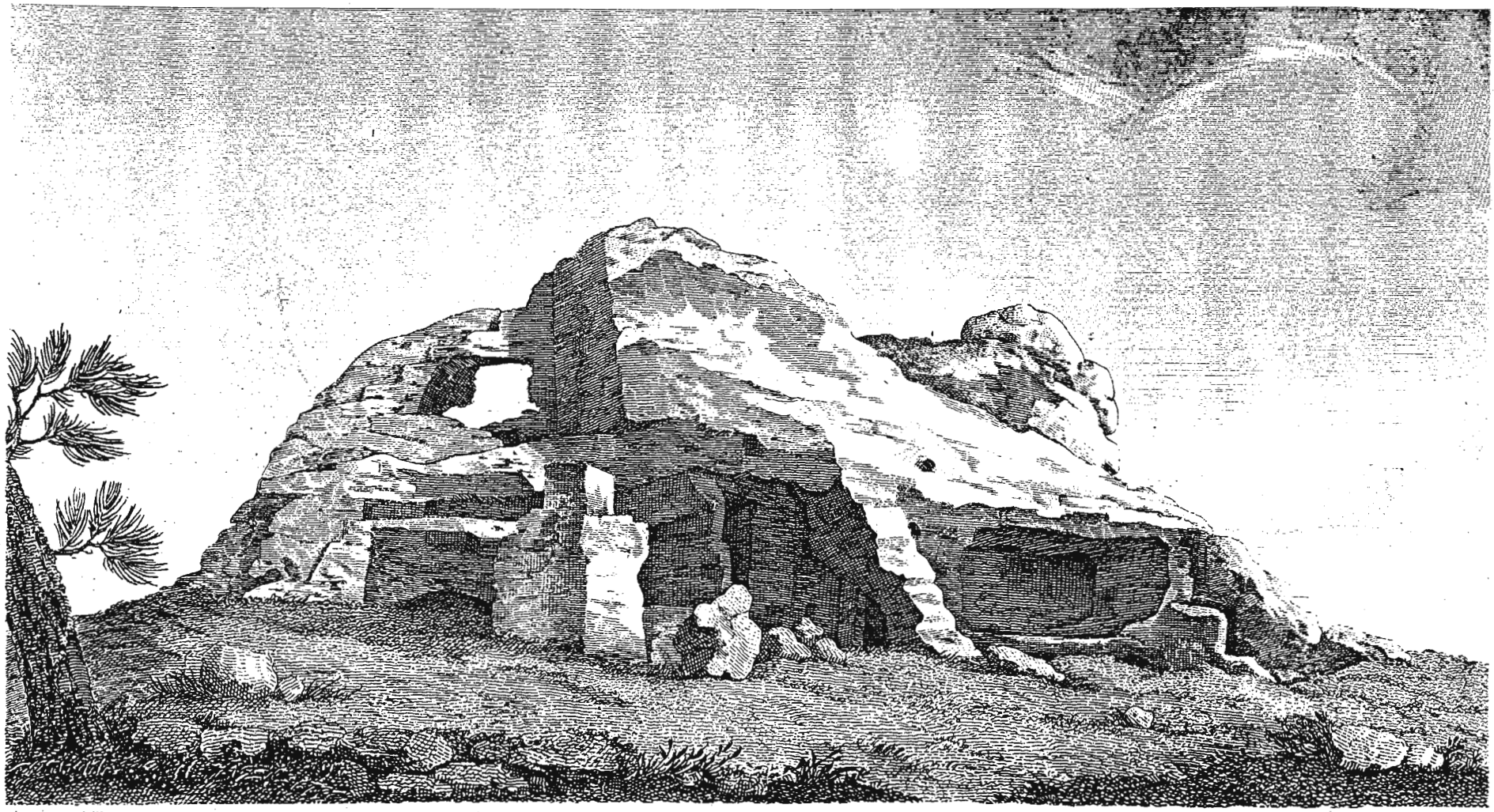

Gravé par Vieille.

G

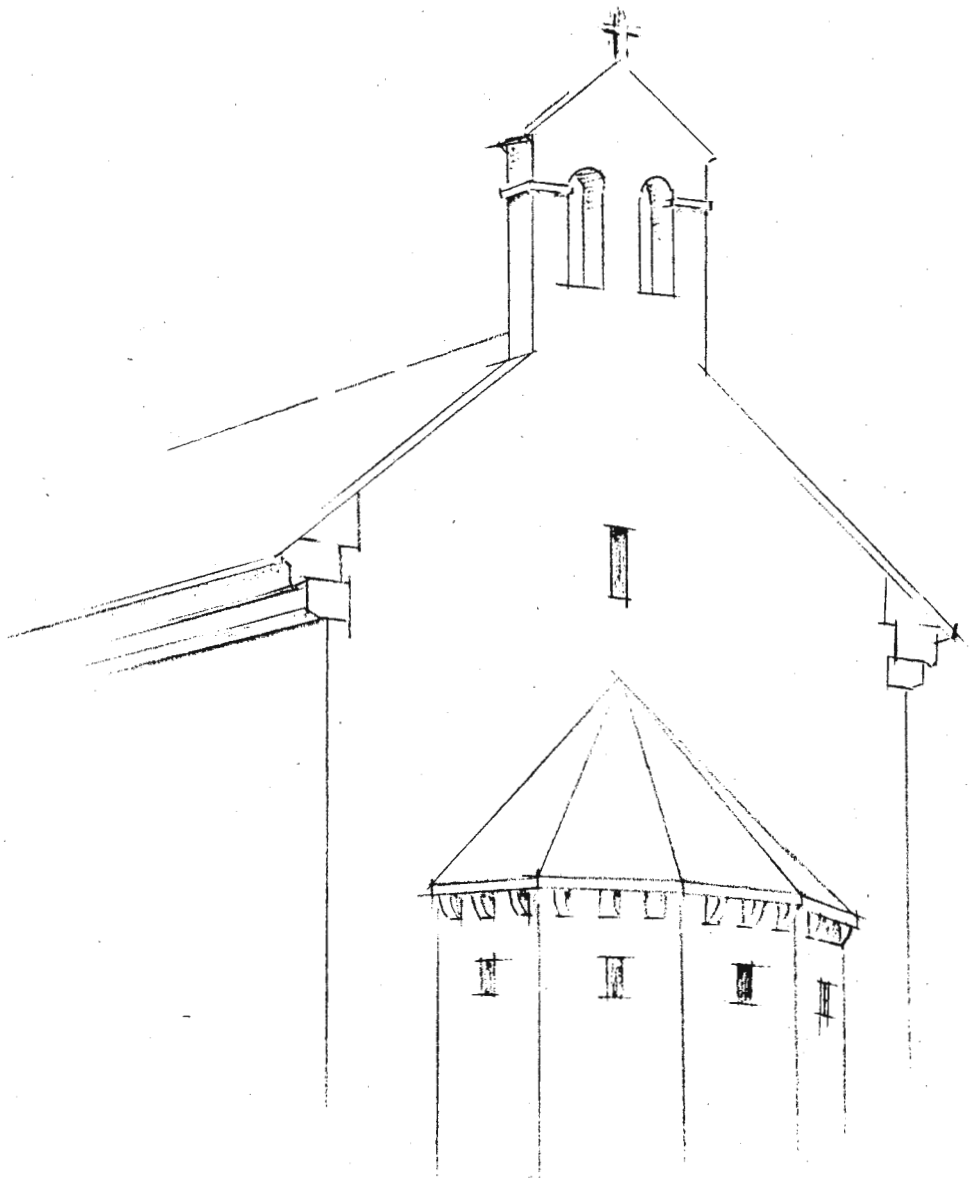

St Denis (Façade Est).

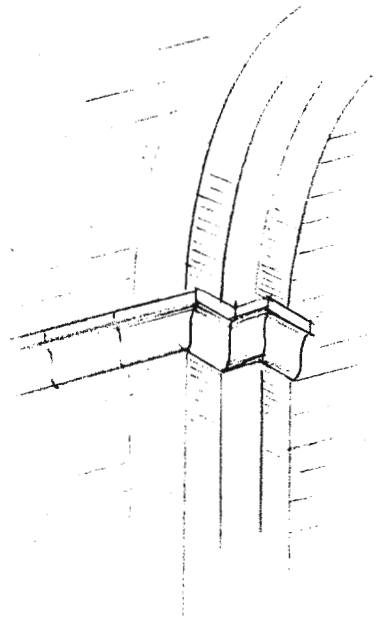

St Denis.
(Calès)

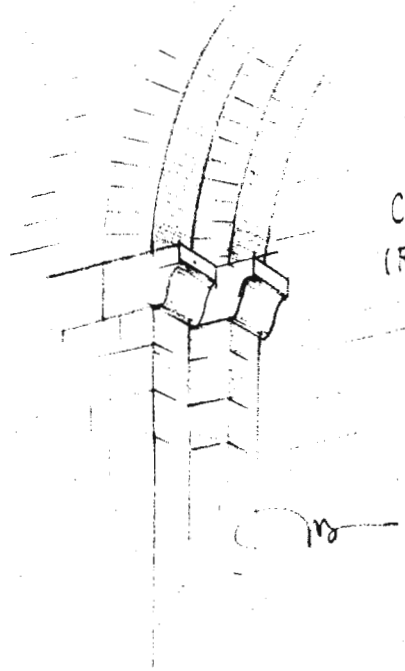

Conil..
(Rognes)

H

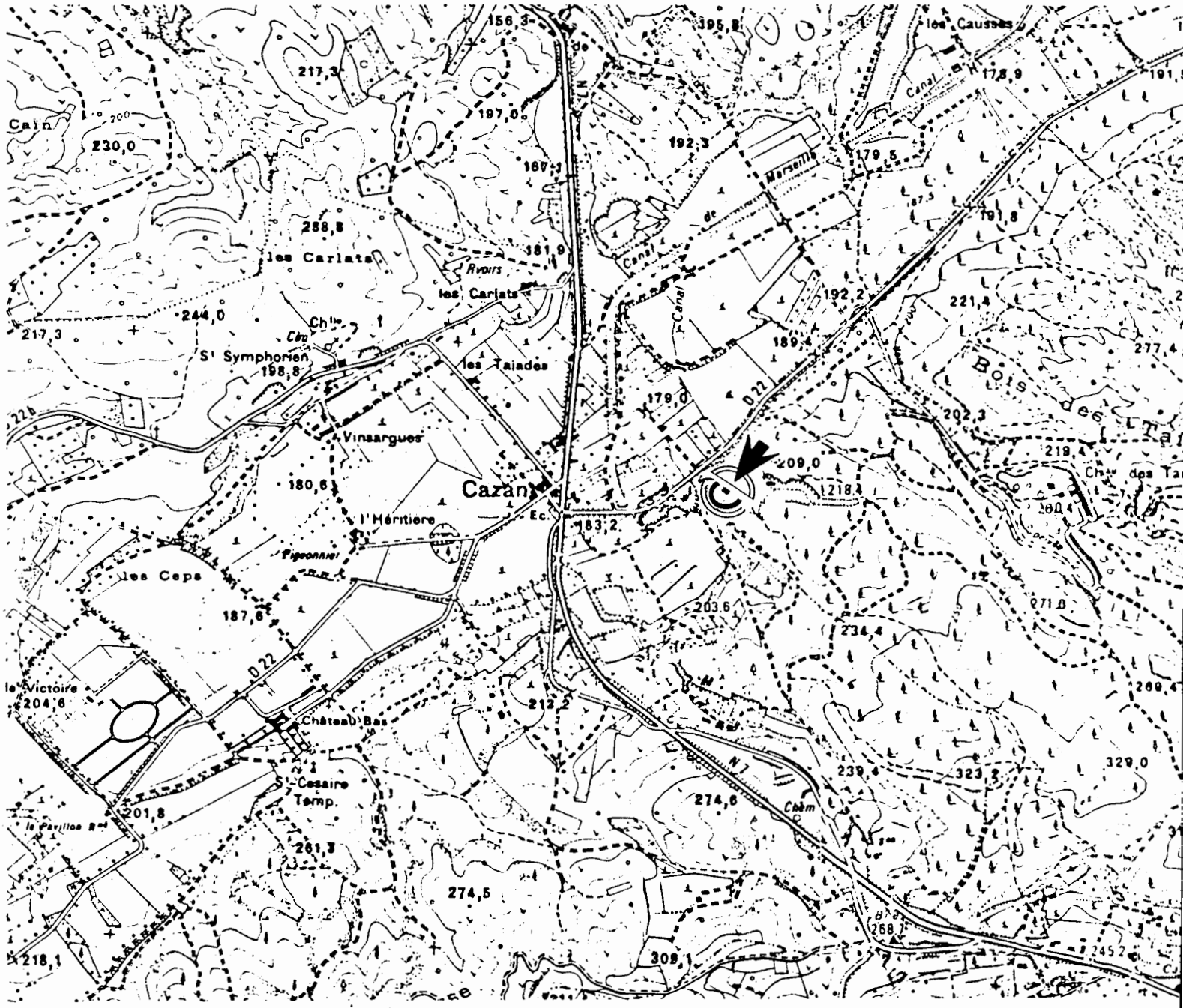

Emplacement de l'établissement gallo-romain des Taillades (flèche) à LAMBESC par rapport à CAZAN et à la route Nationale 7. Extrait de la carte I.G.N. au 1/25 000 SALON DE PROVENCE 1-2, 3-4.

Coordonnées Lambert III X: 831,838
Y: 158,559
Z: 200

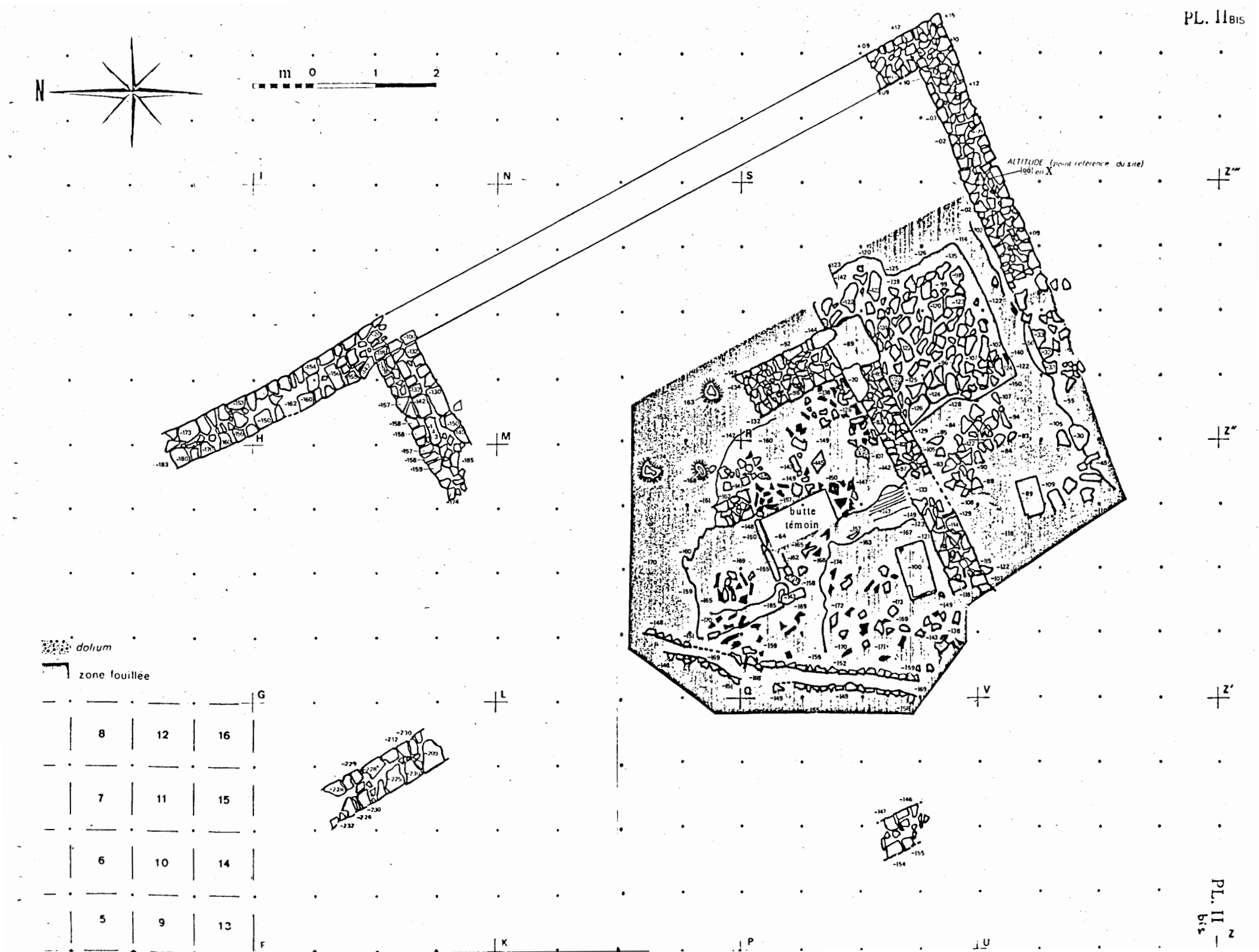
N
m 0 1 2
ALTITUDE (point référence du site)
100 en X
butte
témoin
dolium
zone fouillée
8 12 16
7 11 15
6 10 14
5 9 13

COUPE STRATIGRAPHIQUE de la butte témoin (Q-3 , Q-7) nord-sud.

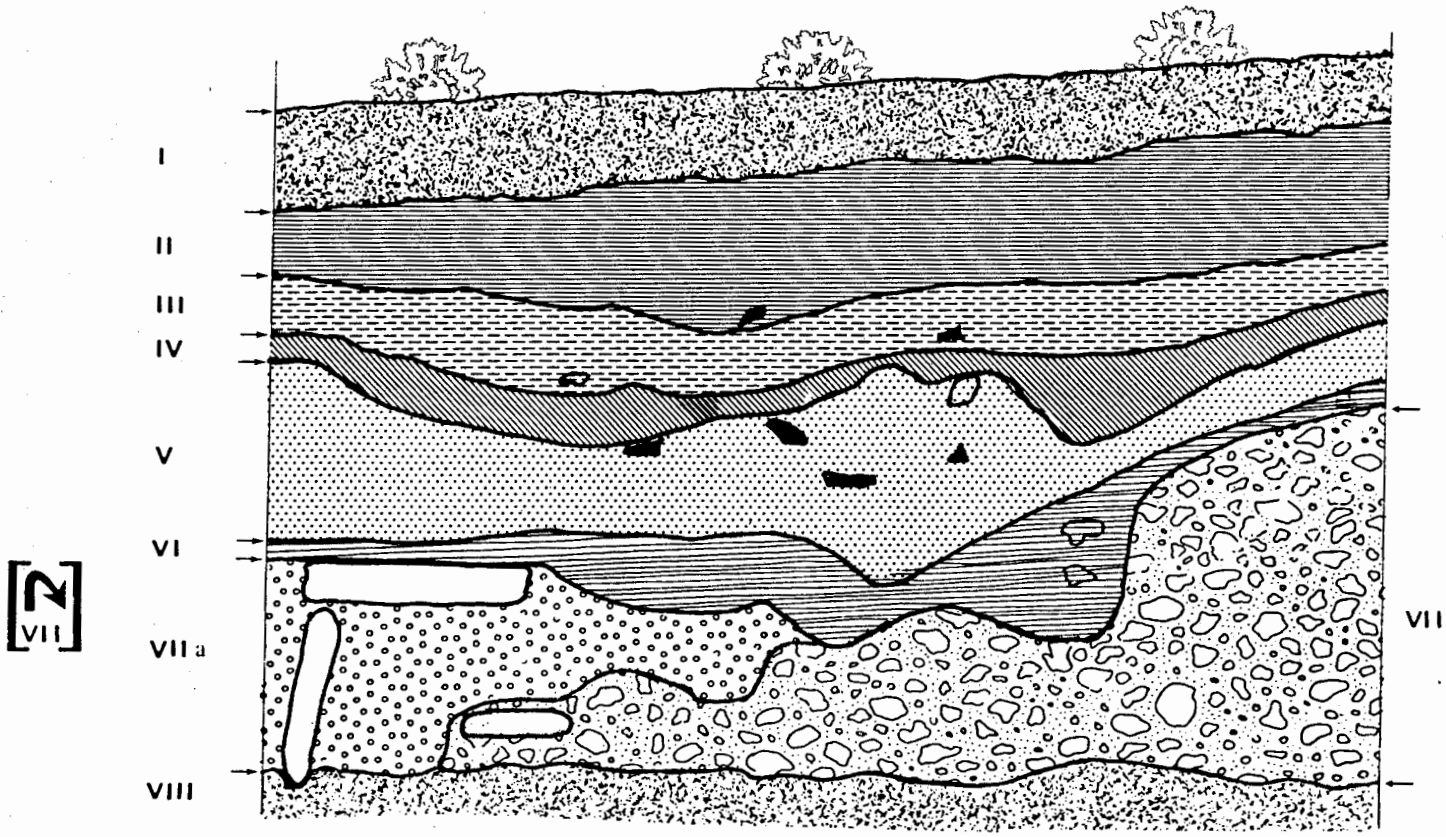

I ⇒ Terre végétale, noirâtre.

II ⇒ Alluvions modernes, stériles de matériaux de construction et de mobilier.

III ⇒ Alluvions modernes, contenant quelques fragments de tegulae. Terre brune.

IV ⇒ Terre de ruisselement fine, jaunâtre; (éluvions de substratum) renfermant des petits fragments de tegulae érodées.

V ⇒ Couche de cailloutis; et terre contenant tegulae, cendres, ossements.

VI ⇒ Couche renfermant; enduit peint, mobilier céramique tardif . Terre jaunâtre, (éluvions de substratum).

VII ⇒ Couche de destruction contenant; tegulae, dolia, mortier, enduit peint, moellon, céramique.

VIIa ⇒ Couche formée d'une terre fine, noirâtre,de ruisselement, stérile de tout mobilier, remplissant la dépression constituée par la structuredes lauzes dressées.

VIII ⇒ Substratum, safre, (sables Helvétiens).

CM 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

VUES DE DROITE

VUES DE FACE

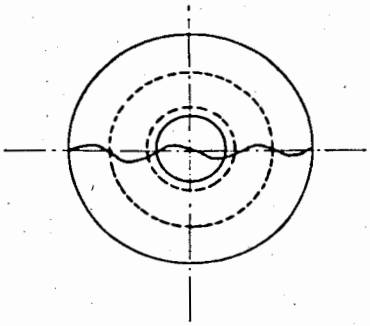

Fût de colonne

Elément lithique N°01

(G-11)

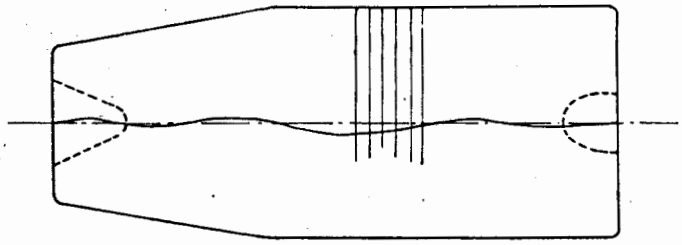

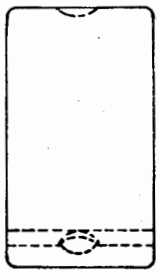

Elément lithique N°02

Bloc de construction.

(F-8)

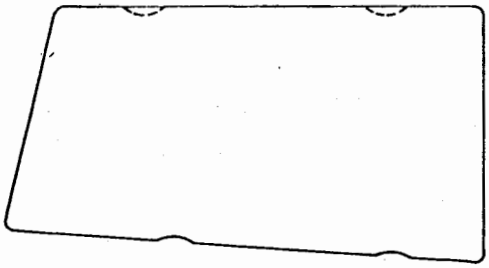

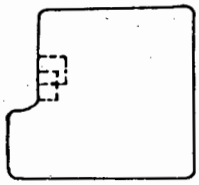

Elément lithique N°03

Bloc de corniche ?

(G-1)

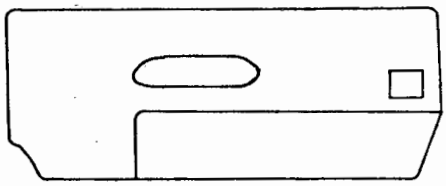

CM 0 10 20 30 40

Elément lithique N°04

Bloc de corniche ?

(F-7)

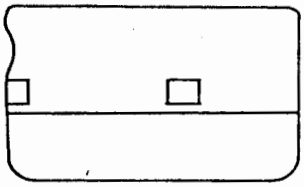

Elément lithique N°05

Bloc de construction.

(B-2)

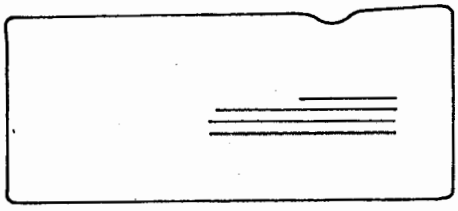

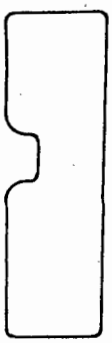

Elément lithique N°06

Partie haute d'un contrepoids à cabestan?

(B-3)

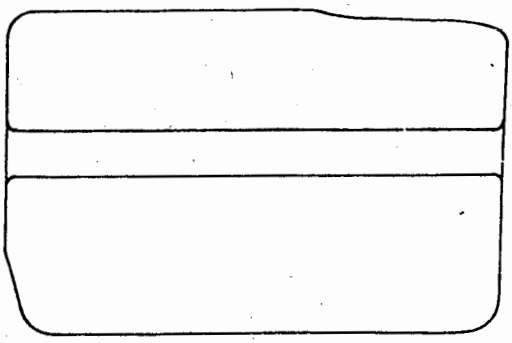

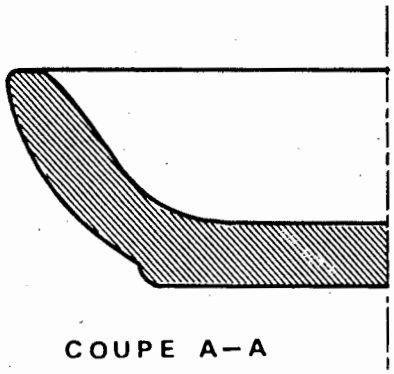

COUPE A–A

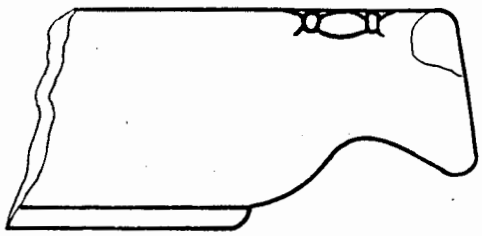

VUE DE GAUCHE

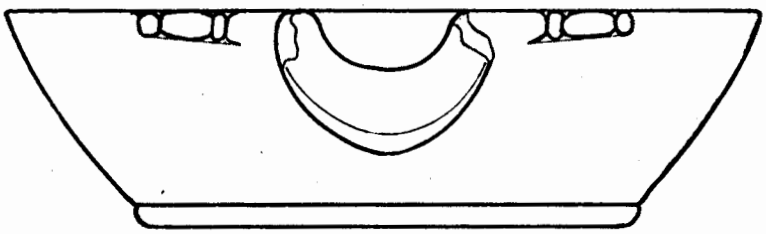

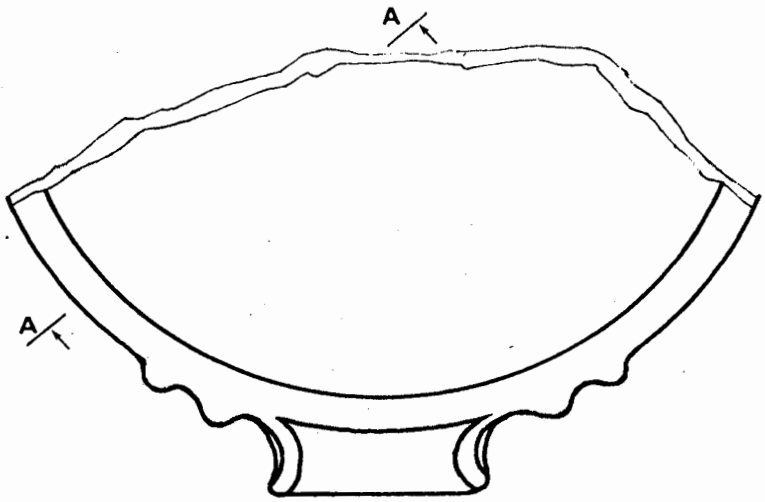

1:2

cm 0 2 4 6 8 10